Jean-François Martin

contact : jfm@jfmhistoire.ch

jfmhistoire.ch

v4 / mise à jour : 05.11.26

Ce cahier peut être consulté et téléchargé (pdf) sur jfmhistoire.ch/vevey
comme plusieurs autres textes sur l'histoire de Vevey

Eglise Saint-Martin de Vevey

histoire – décor – mobilier – inscriptions

visite de l'église



Remarques

- Toutes les photos (d'amateur) sont de l'auteur de ces lignes, sauf mention contraire.

- Les traductions des inscriptions de St-Martin également, sauf mention contraire. Les passages en brun soulignent les cas dont la traduction n'est pas sûre. La traduction littérale a été privilégiée.

1.1. Références générales et pour en savoir plus

- (Bonnet+Lambert) BONNET BOREL Françoise, LAMBERT Françoise, *Saint-Martin de Vevey,* document réalisé pour l'exposition temporaire du Musée historique du Vieux Vevey, 1994-1995
- (Ceresole) CERESOLE Alfred, *Notes historiques sur la ville de Vevey,* Vevey, Loerstcher, 1890, rééd. Vibiscum 1990
- (DHS) *Dictionnaire historique de la Suisse.* En ligne : hls-dhs-dss.ch/fr/
- (Grandjean) GRANDJEAN Marcel, *Les temples vaudois*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, 1988
- (Martin) MARTIN Jean-François, articles sur l'histoire de Vevey et de St-Martin; en ligne : jfmhistoire.ch/vevey
- (Rec études) RECORDON Edouard, *Etudes historiques sur le passé de Vevey,* Vevey, Säuberlin & Pfeiffer, 1970
- (Rec notice) RECORDON Edouard, *Notice sur l'église de St-Martin à Vevey,* Vevey, Säuberlin & Pfeiffer, 1913
- (Reym) REYMOND Bernard, *L'architecture religieuse des protestants,* Genève, Labor et Fides, 1996
- (RicRiv) RICHARD Jean-Francois, RIVIER Etienne (dir.), *L'Eglise Saint-Martin de Vevey*, Vevey, 1993
- (Vibiscum) *Annales de Vibiscum,* publiées depuis 1990.
- (wiki) encyclopédie Wikipedia, en ligne ; fr.wikipedia.org/wiki/ (english : en.wikipedia.org/wiki/)
- (wiki abbrév) inventaire d'abréviations latines : en.wikipedia.org : *List of classical abbreviations*
- (Pietri) PIETRI Charles, *Inscriptions funéraires latines,* Publications de l'Ecole française de Rome, 1997, n° 234, p. 1404-1468. En ligne : www.persee.fr/doc

1.2. Visite de l'église

L'église est ouverte, librement accessible, tous les jours, de 9h00 à 16h00, jusqu'à 18h00 de mi-mars à mi-octobre. Il faut évidemment respecter les cérémonies qui s'y déroulent. https://saintmartinvevey.ch/

Un dépliant résumant son histoire est à disposition des visiteurs, à l'entrée.

L'auteur de ces lignes se met volontiers à disposition pour une visite de l'église, en fonction de ses disponibilités et des heures d'ouverture du monument. Propositions de visites : jfmhistoire.ch/vevey . Contact : jfm@jfmhistoire.ch

1.3. Rappel orthographique

- On écrit **é**glise pour le nom commun qui désigne un bâtiment. Mais **E**glise lorsqu'il s'agit du nom propre d'une institution : l'**E**glise catholique ou l'**E**glise réformée. L'église St-Martin est rattachée à l'Eglise réformée.
- On écrit **s**aint Martin lorsqu'on désigne le personnage lui-même. Dans le nom d'un lieu, d'une fête ou d'un bâtiment, on écrit **S**aint-Martin (ou **St**-Martin). On fête saint Martin à la Saint-Martin.

1.4. Dimensions approximatives

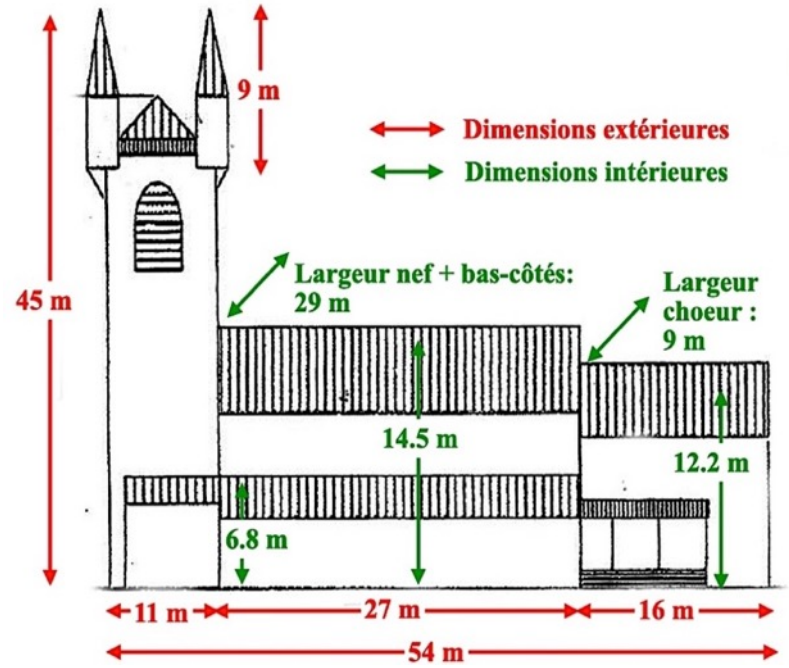

1.5. Martin de Tours

Son nom a certainement été attribué à une église située là bien avant le bâtiment roman (du XIe s.) dont les fondations subsistent dans la crypte. Martin (~316-397), né à Savaria, ou Sabaria, (aujourd'hui Szombathely) en Pannonie, région de la Hongrie actuelle, est un officier de l'armée romaine, attiré dès son enfance par le christianisme. Il est connu pour avoir partagé son manteau (chlamyde) avec un pauvre, geste consacré par une apparition du Christ la nuit suivante. Ayant quitté l'armée, il devient ermite puis, contre son gré, évêque de Tours. Il est le plus populaire des saints de la Gaule/France catholique : plusieurs milliers d'églises et de paroisses lui sont dédiées. Le nom Martin, issu du latin *Martinus*, consacré au dieu Mars, est donc un nom païen devenu un prénom chrétien puis un nom de famille très courant.

La relique de sa *cape* (manteau, capuchon, coiffe – chapeau !), aujourd'hui perdue, a été conservée par les rois francs dans une *capella*. Le mot désigne peu à peu un lieu de culte privé, puis une petite église, une chapelle.

En tant que soldat romain, Martin a forcément parcouru une bonne partie du réseau des voies romaines. Il est donc bien possible qu'il ait passé par Vevey, par exemple lorsqu'il a été muté de Pavie à Amiens; mais on n'en a aucune mention ! De toute façon, cet éventuel passage n'a pas de lien avec l'attribution de son nom à notre église et son rôle de patron (protecteur) de la ville. L'attribution de ce vocable à l'église de Vevey est attestée par des itinéraires dès le Haut Moyen Age ; elle est typique de la dévotion encouragée par les rois francs, mérovingiens et carolingiens.

Saint Martin est aussi le patron des militaires, des cavaliers, des couturiers, des marchands, des mendiants, des aubergistes et des policiers (les listes varient !). Le 11 novembre est la fête de saint Martin (jour de son accession au ciel) en même temps, en France, que la commémoration de l'Armistice de 1918. De quoi donner une coloration pacifiste à la vénération du saint patron des militaires ?

A propos de la Foire de la St-Martin de Vevey: il ne s'agit pas d'une manifestation religieuse consacrée à saint Martin, mais de la foire qui a lieu (à peu près) à la St-Martin, qui est une date du calendrier (11 novembre). On dit donc *église St-Martin* mais *Foire de la St-Martin*. Cette manifestation annuelle est la seule survivante des deux (1358) puis quatre (1470) grandes foires annuelles concédées par les comtes de Savoie et confirmées par LLEE de Berne.

- BAUD Philippe, *Le dit de saint Martin* ; Saint-Maurice, éd. Saint-Augustin, 1999
- wiki : article *Martin de Tours*
- *https://foire-st-martin.ch* : site de la Foire, avec une présentation de son histoire

Saint Martin est bien connu en Suisse :

- ancienne seigneurie de St-Martin (Chêne-Pâquier, VD), villages de Dommartin (VD), St-Martin (FR), Chézard-St-Martin (NE), St-Martin (VS) ;

- églises de Onnens, Lutry, Cugy (VD), Onex (GE), Lessoc, Cottens, Pont-en-Ogoz (FR), Leytron, Torny, Muraz, Vollèges, Viège, Kippel (VS), Zurich, Kilchberg, Meilen, Illnau, Seuzach (ZH), Thoune (BE), Egerkingen, Olten (SO), Sempach-Kirchbühl, Malters, Altishofen, Hochdorf (LU), Baar (ZG), Altdorf (UR), Oberrohrdorf, Entfelden, Magden, Rheinfelden (AG), Frauenfeld (TG), Jona (SG), Roggenburg (BL), Schwyz (SZ), Vals, Coire, Zillis (GR), et probablement d'autres...

- fête et banquet de la Saint-Martin dans le Jura ;

- saint Martin est l'un des patrons de la Garde pontificale du Vatican.

1.6. Une église protestante dédiée à un saint catholique

Les réformés ne pratiquent pas la vénération des saints. Ils ne consacrent donc pas leurs églises à un·e saint·e qu'on y prierait. S'ils donnent parfois à leurs églises et paroisses le nom d'un·e saint·e mentionné·e dans la Bible, notamment les quatre évangélistes, ils évitent habituellement Marie, Joseph et Pierre qui ont le tort de porter une auréole trop catholique. Les réformateurs et Leurs Excellences protestantes de Berne ont voulu effacer les vocables des églises qu'ils ont converties en même temps qu'ils les nettoyaient des images, statues et autels. L'église St-Martin est donc devenue le grand temple de Vevey. Les paroissiens n'ont pas fait preuve de la même rigidité théologique et n'ont jamais totalement perdu la référence au patron de leur ville. Lors de la rénovation de 1900, on est même allé jusqu'à donner à saint Martin la place d'honneur du grand vitrail. De nombreuses autres anciennes églises réformées vaudoises ont retrouvé leur nom d'avant la Réforme : St-Vincent de Montreux par exemple.

On peut aussi relever que le protestantisme a une «tolérance amicale» pour des saints comme Martin de Tours et François d'Assise : leur existence est bien attestée, ils sont pacifiques, marginaux par rapport au catholicisme institutionnel et on ne leur attribue pas trop de miracles peu vraisemblables.

1.7. Eglise ou temple Saint-Martin ?

La question se pose essentiellement en français. En anglais et en allemand par exemple, les mots *church* et *Kirche* désignent indifféremment les lieux de culte de toutes les familles chrétiennes, *temple* et *Tempel* étant plus rares.

En grec l'*ekklesia* désigne une assemblée de citoyens convoqués (du verbe *ekkaleô*, appeler, faire venir). Le mot passe dans le Nouveau Testament où il désigne les groupes de chrétiens qui se réunissent dans diverses villes : Paul s'adresse, dans ses épîtres, à différentes *ekklesiai* : celles de Corinthe (I Corinthiens 1.2), de Galatie (Galates 1.2), etc. Le terme désigne donc une communauté, comme une paroisse actuelle ou une de nos Eglises-institutions (catholique, protestante, ...). Le mot temple, *hiéron (*Matthieu 12.5, par ex.), désigne le temple de Jérusalem, centre religieux du judaïsme et maison (domicile) de Dieu. Pour les premiers chrétiens, Dieu n'habite évidemment pas dans un temple *(naos)* comme les dieux païens (Actes 17.24). Et le temple de Jérusalem lui-même est remplacé : ce sont les croyants qui sont le temple *(naos)* de Dieu (I Corinthiens 3.16 ; II Corinthiens 6.16).

Les premières communautés se sont rassemblées dans des domiciles privés. L'institutionnalisation du christianisme, à partir du IVe siècle sous la houlette des empereurs et des évêques de Rome, a mis à leur disposition des locaux plus adaptés et plus vastes, par exemples des basiliques, locaux civils. Le mot *ecclesia*, devenu latin, a désigné les communautés puis les bâtiments où elles se réunissaient. Pour éviter toute confusion avec le paganisme et le judaïsme, ce n'est qu'exceptionnellement, ironiquement ou symboliquement, qu'on a dès lors employé le mot temple pour les édifices chrétiens. Le terme église est donc, à l'évidence, historiquement adapté à toutes les familles du christianisme, d'autant plus pour une désignation générique : un temple est une église protestante.

Après la Réforme, le mot temple réapparaît pour désigner les lieux de culte protestants. On a parfois dit que c'était par dérision : les catholiques auraient ainsi stigmatisé le prétendu paganisme de la nouvelle religion. Ils auraient d'ailleurs aussi pu parler de synagogue, un terme bien plus péjoratif à l'époque. En fait, cela tient plutôt de la légende : les réformateurs étaient attachés à l'idée que le sacrifice, unique, de Jésus-Christ avait rendu inutile tout autre sacrifice (y compris celui de la messe) ; ils ont donc revendiqué le fait que leur culte remplace celui du Temple de Jérusalem et qu'il fallait fermer la parenthèse de la messe de l'Eglise et des églises catholiques. Mais à Vevey comme ailleurs, la tradition populaire n'a jamais oublié le premier mot. On trouve donc, y compris dans des textes officiels de l'époque bernoise, église St-Martin, grande église, église là-haut, en alternance avec grand temple, temple d'en haut et, en fait plutôt incongru en milieu protestant, temple St-Martin.

En Suisse romande (mais pas en France !), le mot église est de plus en plus souvent ré-utilisé par les protestants, malgré quelques résistances. Le théologien vaudois, spécialiste de l'architecture religieuse, Bernard Reymond défendait le mot temple, alors que le pasteur veveysan Henri Piguet était, dans un esprit œcuménique, partisan de l'église. Mais le débat des théologiens n'est ni essentiel, ni acharné !

J'adhère pour ma part à un compromis : une église catholique devenue protestante à la Réforme (comme St-Martin) peut sans autre reprendre la terminologie originelle et généraliste (église) avec un nom de saint catholique sauvegardé par la tradition populaire locale. On peut aussi préférer souligner son identité protestante avec le mot temple, mais il est alors illogique de lui attribuer le nom d'un saint catholique. Par contre un édifice construit après la Réforme devrait se nommer temple puisqu'il a été conçu spécifiquement dans une perspective réformée. Les Yverdonnois et les Morgiens désignent d'ailleurs ainsi, et systématiquement, leurs édifices du XVIIIe siècle. Selon cette logique on peut donc légitimement parler à Vevey des églises St-Martin et Ste-Claire. Ou les nommer temples, éventuellement grand et petit temple ou temple d'en haut et d'en bas (je sais que cela n'a aucune chance d'être consacré par l'usage !). Mais il faudrait dire temple de Gilamont puisqu'il a été construit au XXe s.

Remarquons que les inscriptions que l'on trouve sur des portes d'églises vaudoises parlent souvent de la Maison de Dieu ou de la Maison de l'Eternel : «C'est ici la Maison de Dieu» (repris par ex. de Genèse 28.17). C'est un peu ambigu puisque cela peut prêter à confusion avec le rôle du Temple de Jérusalem ou des temples païens : Dieu n'a pas (ou plus...) de maison physique ! Dans l'antique traduction juive en grec de l'Ancient Testament (la Septante), *beith YHWH,* la maison de Yahweh*,* est traduit en *oikos Kyriou,* maison du Seigneur (le nom propre de Dieu ne pouvant être prononcé). En grec tardif, cela devient plus simplement *kyriakos*, qui est passé dans les langues germaniques en *kirihha* ou *kirike*, origine de *Kirche* et *church*.

Signalons aussi que le mot grec *synagogé*, réunion et maison de réunion, (de *syn* = avec et *agô* = amener), qui est proche du sens de *ekklesia*, a traduit l'hébreu *bet knesset* (maison de réunion), pour aboutir à synagogue, mot qui est donc en fait analogue à église ! Quant à la mosquée, son nom vient, via l'espagnol *mezquita*, de l'arabe *masjid,* lieu de prosternation, de prière.

- Vibiscum, n° 8, 2000, p. 365 ss :PIGUET Henry, *Saint-Martin : église ou temple ?*
- REYMOND Bernard, *Temple*, in *Encyclopédie du protestantisme*, Cerf – Labor et Fides, 1995, p. 1527
- Reym, p. 48-49
- Grandjean, p. 10-19

1.8. D'autres églises, temples et lieux de culte de Vevey



église réformée Ste-Claire (1424, agrandie en 1626, portail de 1778)



chapelle de l'Eglise libre (1853), actuellement église de la Paroisse réformée de langue allemande)



chapelle de l'Eglise libre (1862 – 1966) à l'emplacement du parking de la Vieille-Ville (Dir. travaux de Vevey, cartoriviera.ch)

église catholique Notre-Dame de l'Annonciation (1872)





église orthodoxe russe de la sainte mégalomartyre Barbara (1878)



église anglicane All Saints (1882)



église méthodiste allemande (1913)

synagogue des Berges du Léman (1954 – 2008)





temple réformé de Gilamont (1965)

église catholique St-Jean (1968)





mosquée (2009)



église évangélique de la Passerelle (2004)

2.1. Brève histoire archéologique de St-Martin

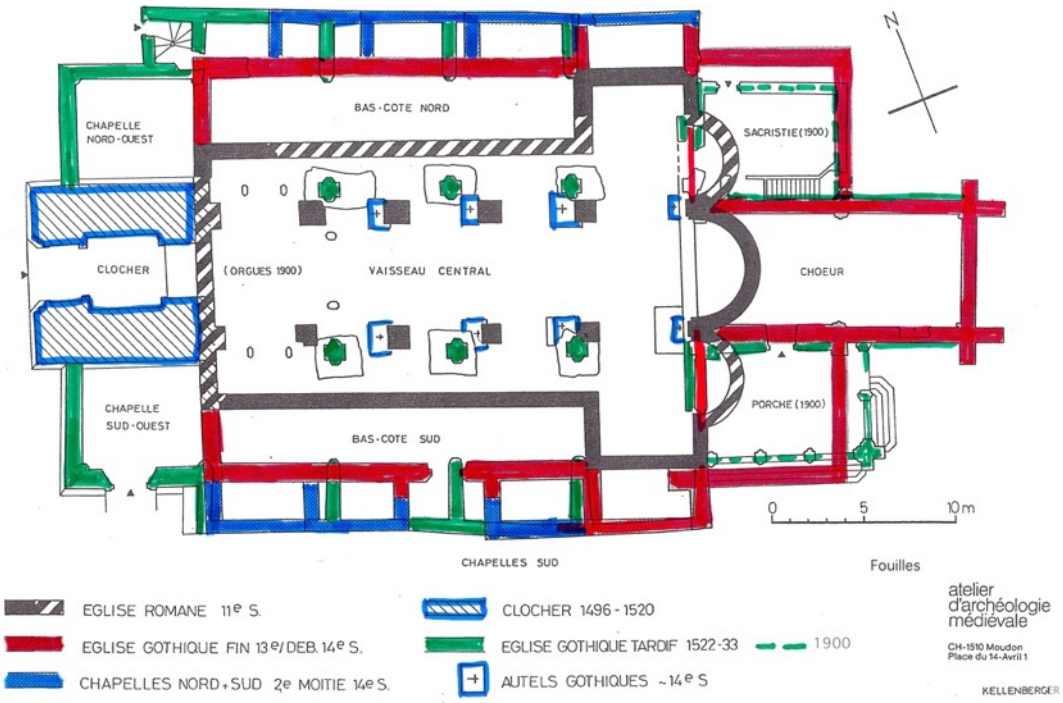

Plan archéologique établi après les fouilles de 1990

Atelier d'archéologie médiévale, Moudon,

coloriage artisanal par JFM pour situer les plans ci-dessous

A. Une église funéraire dès le Haut Moyen Age ?

La fin de l'Empire romain et les «invasions» germaniques (IIIe – IVe s.) correspondent chez nous à l'apparition du christianisme. Les premières communautés ont coutume de regrouper leurs tombes autour de celle d'un saint local, d'un bienfaiteur ou du premier évêque de la région. Souvent, un baptistère est installé à proximité : le baptême est, entre autres, le témoignage de la foi en la résurrection que l'on proclame dans le cimetière.

Cet ensemble évolue vers un édifice unique, une église funéraire. Les sépultures s'y succèdent et parfois s'y superposent, jusqu'au VIIIe s. bien que l'Eglise se soit en principe opposée officiellement, avec plus ou moins de succès, aux inhumations dans les édifices. Dès le IXe s., grâce à l'efficacité des pouvoirs politiques et religieux de l'époque carolingienne, cette interdiction devient efficace et ces églises sont désormais vouées à la messe plus qu'au souvenir des morts.

Cette époque n'a laissé que d'infimes traces à St-Martin où les sépultures plus récentes ont effacé les restes des précédentes ; de même les vestiges d'une ou plusieurs églises successives ont été détruits pour faire de la place et récupérer les matériaux. Mais quelques tombes de cette époque attestent bien la présence d'un cimetière chrétien à cet endroit. On peut déduire l'histoire de cet édifice fantôme de la comparaison avec d'autres sites : St-Prex, Genève, Sion, St-Saphorin, St-Maurice, ... La présence d'une nécropole celtique non loin de là (Crédeiles) est également un bon indice : la christianisation n'empêchait pas une continuité dans la sacralisation d'un lieu. (*infra,* ch. 3.5)

B. Une église romane au XIe siècle

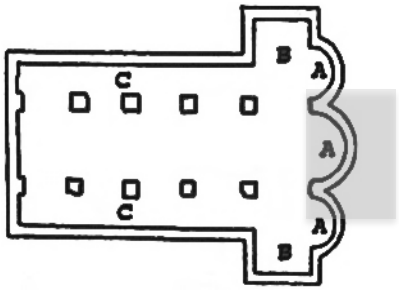

Les fouilles entreprises en 1989-1990 ont permis d'établir avec précision le plan d'une église romane à trois absides (A), un transept (B) et deux bas-côtés (C). Sa longueur était identique à celle de l'église actuelle (sauf le chœur), ce qui suggère que la bourgade voisine avait une certaine importance. On ne sait pratiquement rien d'autre du Vevey de cette époque ! Mais, grâce à des mentions de différents textes et itinéraires de voyages, il est attesté que l'église portait déjà le nom de St-Martin.

Une portion des fondations est visible dans la crypte (moderne) aménagée au sous-sol (ci-contre, zone grisée). (*infra*, p. 46)



C'est un édifice de type clunisien, largement répandu par les moines-constructeurs de l'abbaye de Cluny en Bourgogne. La reconstitution dessinée ci-contre est plausible, même si on n'a aucune preuve formelle de la présence d'un clocher à St-Martin. L'église de St-Sulpice (VD), de la même époque, donne une bonne idée de ce que St-Martin a pu être.



Saint-Sulpice

Rien n'indiquant la présence de maisons alentours, on peut considérer que St-Martin était déjà une église *extra-muros* (hors les murs).

C. Une église gothique à partir de la fin du XIIIe siècle

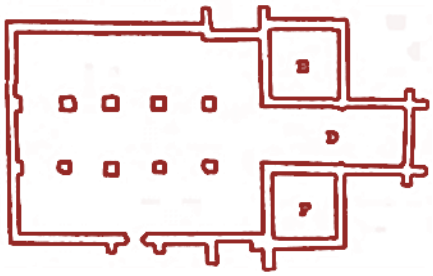

L'église est entièrement reconstruite à partir de la fin du XIIIe s., dans le style gothique rayonnant qui s'est imposé. Seuls les piliers de la nef sont réutilisés. Un chœur (D) très allongé prolonge la nef, dotée de bas-côtés plus larges qu'elle-même, ce qui est assez rare. De chaque côté du chœur, une sacristie (E) et une chapelle (F) sont établies.

On peut se faire une idée de l'aspect de cet édifice en regardant le chœur qui subsiste (rénové vers 1900), où on peut voir quelques vestiges des peintures murales de l'époque. Cette église comportait un clocher (des écrits le mentionnent), mais on ne sait pas où.

La coutume d'ensevelir les morts dans l'église reprend à cette époque.

D. Agrandissement au XIVe s. – Clocher à la fin du XVe siècle

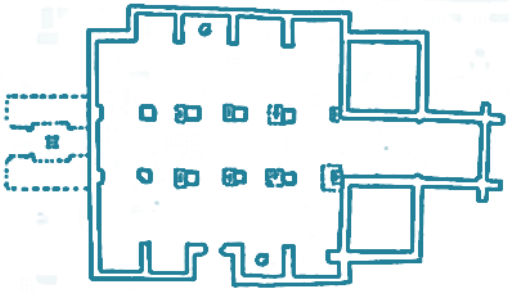

De part et d'autre de la nef, des chapelles (G) sont créées en élargissant le bâtiment : la différence de largeur entre la nef et les bas-côtés s'accentue et l'ensemble a la forme d'un carré. Des autels (+) sont installés contre les piliers.

Un clocher (H) accolé à la façade ouest est bâti en deux étapes, entre 1497 et 1521. Il sert de porche et de tour de guet.

E. Reconstruction presque complète au XVIe siècle

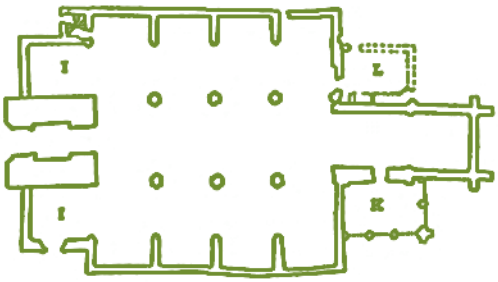

Entre 1522 et 1533, l'église est en grande partie reconstruite, entre le clocher tout neuf et le chœur très ancien qui sont conservés. La nef, les bas-côtés et les chapelles conservent plus ou moins leur format dans une nouvelle disposition. Les anciennes chapelle et sacristie (E-F) disparaissent mais ont ajoute deux chapelles (I) à côté du clocher.

C'est cette église de style gothique flamboyant, alors toute neuve, que les autorités protestantes ont pu récupérer en 1536 en la «nettoyant» de ses attributs catholiques : statues, autels, peintures murales. En l'agrémentant plus tard de tableaux portant les Dix Commandements (1725), d'une chaire (1787) et d'un orgue (1776). Mais aussi de nombreux monuments funéraires : ce n'est qu'en 1782 que les autorités ont interdit les ensevelissements dans l'église.

F. L'église d'aujourd'hui – Travaux et fouilles du XXe siècle

C'est aussi l'église que nous voyons aujourd'hui, à l'exception de la galerie de l'orgue (1883), du porche (K) et de la sacristie (L) ajoutés en 1897, de style néogothique. La rénovation du début du XXe s. a également offert à St-Martin le magnifique vitrail du chœur dû à Ernest Biéler, ainsi que la mise en valeur des vestiges ornementaux retrouvés dans le chœur. La froideur protestante a été ensuite atténuée par d'autres vitraux (voir ci-après). Une campagne de rénovation (1929-1932) a permis de réaménager les fenêtres des bas-côtés.

Dans le cadre des travaux entrepris à partir de 1983, la nécessité de refaire le chauffage par le sol allait immanquablement toucher les couches archéologiques. L'intervention des archéologues, en 1989-90, sur toute la surface intérieure, a été de descendre progressivement dans le sol pour... remonter dans l'histoire de l'édifice. La couche supérieure contenait les traces des travaux de 1530 et des sépultures des XVIe-XVIIIe s. Ces tombes avaient elles-mêmes été creusées dans un sol qui contenait des vestiges plus anciens, plus ou moins conservés. Et ainsi de suite : on a pu atteindre le sol naturel et établir les plans successifs de l'église. Plus de 800 corps ont été exhumés, de même que des objets. L'histoire de Vevey, très mal connue entre la fin de l'époque gallo-romaine et le XIIe s., y a trouvé quelques informations comblant partiellement le chaînon manquant.

La rénovation terminée en 1991 a été l'occasion de changer la disposition des bancs : ils sont désormais orientés vers l'est et le chœur, et non plus en U convergeant vers la chaire (*infra*, photo ch. 7-8). Pour les réformés, l'attention des fidèles est dirigée vers la parole de Dieu. Pour respecter ce principe, la chaire a été remplacée par un ambon à côté de la table de communion dans le chœur. On a ainsi retrouvé l'ancienne orientation des bancs vers l'est*, ce qui correspond d'ailleurs à celle de l'église, liée à l'espérance de la résurrection des corps et du retour du Christ (soleil levant et Jérusalem).

* Remarque : *orientation vers l'est* est un pléonasme, puisque orienter veut dire tourner vers l'est. Avant l'invention des boussoles, le lever du soleil, levant ou orient (du verbe latin *oriri* se lever), était le point cardinal de référence.

2.2. La Réforme dans le Pays de Vaud et à Vevey

Au début du XVIe siècle, la domination (donc la protection) de la Maison de Savoie ne va plus de soi dans le Pays de Vaud, notamment à cause de la puissance des villes confédérées comme Berne et Fribourg qui ont participé à la victoire contre le duc de Bourgogne (allié des Savoie) en 1476. L'évêque de Lausanne ne fait pas non plus le poids et des prédicateurs ont commencé à faire connaître les idées réformées. Berne est devenue protestante en 1528, Genève en 1535-36. Volant au secours de Genève assiégée par le duc de Savoie, les troupes bernoises du général Nägeli, annexent, au passage, en 1536 le territoire vaudois en moins de deux semaines et sans grande résistance (sauf à Yverdon). Les Vaudois entrent ainsi, indirectement, dans la Confédération des XIII Cantons en tant que sujets de la république patricienne qu'est la ville de Berne.

Les villes vaudoises se sont rendues en obtenant la garantie de leurs franchises et du droit de pratiquer la religion catholique, mais en acceptant de tolérer les prédicateurs protestants. Le clergé catholique et les pensionnaires des couvents sont critiqués pour le relâchement de leurs mœurs et leurs faibles compétences théologiques, mais la population n'est de loin pas unanime à soutenir la Réforme.

Les Bernois convoquent une «dispute» à la cathédrale de Lausanne, du 1er au 8 octobre 1536. Des placards affichés aux portes des églises énoncent dix thèses préparatoires (voir ci-dessous), probablement rédigées par Farel. L'évêque a quitté la ville, les chanoines présents n'interviennent pas pour protester contre cette assemblée illégitime. La foi catholique n'est quasiment pas défendue face aux redoutables théologiens Jean Calvin et Guillaume Farel, accompagnés de l'Urbigène Pierre Viret. Berne peut promulguer un «mandement» qui interdit la messe, ordonne la destruction des statues et autels, et impose l'exil aux prêtres qui ne se convertiraient pas. Tous les biens du clergé catholique sont confisqués et sécularisés ou affectés à la nouvelle Eglise liée à l'Etat. Avec quelques exceptions dues au fait que Fribourg, catholique, est alliée de Berne : dans les bailliages communs (depuis 1484) d'Orbe-Echallens et Grandson, le catholicisme est maintenu, au moins partiellement.

La population n'abandonne pas unanimement, du jour au lendemain, la foi catholique et une résistance discrète subsiste malgré le contrôle des pasteurs.

Les dix thèses validées par la dispute de Lausanne (résumé)

1. Justification par la seule foi en Jésus-Christ, dont le sacrifice unique n'a pas à être répété dans la messe.
2. Jésus-Christ est le seul chef et médiateur de l'Eglise, ce qui exclut tout autre intermédiaire : pas de culte des saints.
3. L'Eglise de Dieu est formée de tous ceux qui sont attachés à la Parole du Christ, et sont vivifiés par la puissance du Saint Esprit.
4. Cette Eglise est connue de Dieu seul ; mais elle est visible dans deux sacrements : baptême et cène.
5. Le seul ministère reconnu est celui de la prédication de la Parole et de l'administration des sacrements.
6. C'est à Dieu seul que l'on confesse ses péchés ; c'est lui seul qui donne l'absolution.
7. Le seul culte est rendu à Dieu et consiste en l'amour de Dieu et du prochain, sans vénération d'images.
8. Le pouvoir temporel est détenu par les autorités civiles, auxquelles il faut obéir si elles n'agissent pas contre Dieu.
9. Le mariage, institué par Dieu, n'est pas contraire à la sainteté ; on ne peut imposer le célibat aux religieux.
10. Le fidèle est libre de ses choix pour les aliments et le calendrier (Carême par exemple), mais doit faire preuve de discernement et de charité.

Vevey catholique avant 1536

Avant la Réforme, Vevey est, comme beaucoup d'autres villes, fortement marquée par la présence de l'Eglise catholique et ses institutions.

- Dans l'enchevêtrement quasiment inextricable des droits seigneuriaux affectant Vevey, l'évêque de Lausanne a sa petite part de propriété temporelle au bourg de Bottonens. Le chapitre du diocèse est beaucoup mieux loti : la Maison du Chapitre (actuelle Bottolière / ancienne prison), le moulin de la Clergère et une vingtaine d'immeubles, sans parler des vignes et prés.

- L'église St-Martin, à laquelle sont rattachés la cure, le cimetière et divers autres bâtiments, bénéficie de diverses redevances. L'église contient 19 chapelles en 1453 dont le service exige un clergé de 32 chapelains en 1536 ! Près de 160 messes sont célébrées chaque semaine !

Lui sont rattachées les chapelles St-Théodule (église de La Tour-de-Peilz), St-Jean-Baptiste de l'hospice du Vieux-Mazel (dont subsiste la tour St-Jean), du Vénérable Crucifix ou du Sauveur (à l'extrémité ouest de l'actuelle rue du Lac), et de St-Antoine (sur le territoire de Corsier).

- L'hospice du Vieux Mazel, gros propriétaire d'immeubles et surtout de terres, principalement des vignes, est un véritable état dans l'état. Il assure les services sociaux de l'époque.

- Le couvent de Ste-Claire inauguré en 1424, avec une petite église (agrandie en 1626) comprenant deux chapelles.
- L'Abbaye de Haut-Crêt, possède deux immeubles au bourg d'Oron et à la Villeneuve.
- L'abbaye de St-Bernard du Mont-Joux gère un hospice et des propriétés à proximité du pont de la Veveyse (BCV actuelle), avec la chapelle Ste-Marie-Madeleine dont une rue a gardé le nom.
- La chartreuse de la Valsainte (près de Charmey) est dotée de vignes et de bâtiments dans le quartier qui a conservé son nom.
- La chartreuse de la Part-Dieu (près de Gruyères) est propriétaire à l'est de la ville.

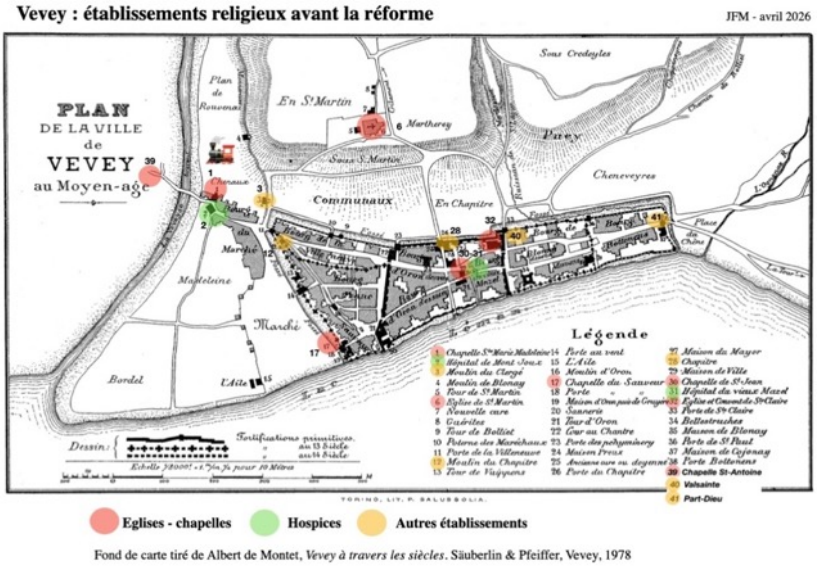

Fond de carte tiré de Albert de Montet, *Vevey à travers les siècles*. Säuberlin & Pfeiffer, Vevey, 1978

La Réforme à Vevey

La conquête bernoise se passe sans trop de heurts à Vevey, qui se rend à la seconde sommation, le 19 février 1536, avec garantie de ses franchises et de sa liberté de religion, mais contre une rançon de 400 écus d'or pour n'avoir pas obtempéré à la première sommation ! Alliée de Berne, Fribourg a des vues sur la ville (accès au lac et aux grandes routes commerciales). Si les Veveysans tiennent à leurs vieilles relations commerciales avec la Gruyère, ils se rendent à la raison de la puissance bernoise qui n'entend pas lâcher ce point stratégique. Et qui utilise efficacement le droit de prêcher la Réforme.

La population veveysanne apparaît au départ très attachée à la foi catholique et on ne connaît pas en détail la progression de sa conversion à la nouvelle religion. Un régent et le curé-doyen participent à la dispute de Lausanne avec le parti catholique. L'efficacité des prédicateurs réformés et la fuite des ecclésiastiques catholiques font la différence. Une douzaine d'ecclésiastiques se convertissent. Une partie des fidèles restés catholiques se rendent à Attalens pour Pâques et d'autres solennités. En 1643, on leur demande de le faire discrètement, en quittant la ville tôt le matin et en n'y revenant que dans la soirée.

Après l'établissement officiel de la Réforme, Berne confisque l'ensemble des biens ecclésiastiques catholiques, ce qui constitue un important patrimoine à Vevey. Les églises, «nettoyées» de leurs décors catholiques («iconoclasme» protestant ...) sont utilisées pour le culte réformé, les revenus sont consacrés aux salaires des pasteurs et régents, au fonctionnement des hospices. Les vignes de l'Hospice du Vieux-Mazel deviennent ainsi communales. Les vins de la *Cave de l'Hospital* (située sous l'hospice, actuel poste de police) ont gardé ce nom jusqu'au début du XXIe siècle, mais ne suffisent plus, depuis longtemps, à financer les services sociaux de la ville...

Par contre, les biens liés à l'alliée qu'est Fribourg ne sont pas touchés. Ainsi subsistent des propriétés catholiques. Les religieuses de Ste-Claire quittent la ville de nuit en juillet et se réfugient à Evian, alors que, juste à côté, la propriété de la Valsainte et, un peu plus loin, celle de la Part-Dieu resteront catholiques jusqu'à ce que le gouvernement de Fribourg, radical et anticlérical de 1848 à 1856, supprime ces congrégations et vende leurs biens.

A partir de 1810, les catholiques vaudois ont le droit de constituer des paroisses et d'ériger des chapelles discrètes (sans cloches, ni clocher). C'est en 1834 qu'est inaugurée celle de Vevey à la rue d'Italie (actuelle salle du théâtre de l'Oriental), en retrait derrière l'immeuble de la cure. Grâce à l'ouverture de la législation, l'église Notre-Dame est consacrée en 1878, avec un clocher qui devra cependant attendre 1908 pour recevoir des cloches.

- BAUER, Olivier, *500 ans de Suisse romande protestante.* Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2020, p. 18-22 et 38-40. Disponible en pdf : alphil.com
- CHUARD, Corinne, *Histoire vaudoise, un survol.* Lausanne et Gollion, Bibliothèque historique vaudoise et Infolio, 2019, p. 62-74
- CHUARD, Corinne, et MEUWLY, Olivier (dir), *Atlas d'histoire vaudoise,* Lausanne et Gollion, Infolio, 2025, p. 95-99
- (Collectif), *Histoire Vaudoise*. Lausanne et Gollion, Bibliothèque historique vaudoise et Infolio, 2015, p. 252-265
- GILLIARD, Charles, *La conquête du Pays de Vaud par les Bernois,* Lausanne, La Concorde, 1935 ; rééd. Lausanne L'Aire, 1985, éd 1985: p. 152-183, 265.
- GILLIÉRON, Bernard, *La Réforme dans le Pays de Vaud, 1536 – 1986.* Lausanne, Eglise Evangélique réformée du canton de Vaud, 1986
- HUBLER, Lucienne, *Histoire du Pays de Vaud.* Lausanne, L.E.P., 1991, p. 92-100
- LÉCHOT, Pierre-Olivier, *Une histoire de la Réforme protestante en Suisse (1520-1565)*. Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2017, p. 74-78
- DE MONTET, Albert, *Vevey à travers les siècles,* recueil de notes, Vevey, Säuberlin & Pfeiffer, 1978, p. 32-37, 41-63, 107-113
- Rec études, p. 59-80, 91-93, 94-96, 98-104
- Ceresole, p. 28-33

3.1. Les vitraux et leurs inscriptions

A ma connaissance, on s'est contenté pendant des siècles (protestants) de simples vitres ou de culs-de-bouteille plus ou moins teintés. Mais des vitraux (sans plus de précisions) sont mentionnés avant la Réforme.

L'église St-Martin est aujourd'hui illuminée par de magnifiques vitraux du XXe siècle. Ceux du chœur et des chapelles (au nord, au sud, à l'ouest) sont l'œuvre de Ernest Biéler. Ceux des fenêtres supérieures de la nef (au nord et au sud) sont dus à François de Ribaupierre.

Ernest Biéler (1863-1948) est un important protagoniste de l'Art Nouveau, promoteur de l'Ecole de Savièse où il côtoie Marguerite Burnat-Provins. Son œuvre est d'une ampleur et d'une diversité remarquables. On lui doit entre autres des vitraux créés pour les églises de St-Martin de Vevey, St-François de Lausanne, St-Germain de Savièse, Moudon et Orbe ; des fresques monumentales ornant le musée Jenisch de Vevey, la salle du Grand conseil à Sion, la «chapelle» de Guillaume Tell à Lausanne (Montbenon), le Victoria-Hall de Genève, ainsi que d'innombrables tableaux. Sans oublier les seize estampes (dont *Les Bacchantes*) de l'album officiel de la Fête des vignerons de 1905, puis les décors et les costumes de celle de 1927. Le cimetière de Vevey a conservé sa pierre tombale.

A St-Martin, dans le style Art nouveau, il a créé en 1900-1901, dans le chœur, le grand vitrail représentant saint Martin et les quatre vitraux latéraux représentant des sarments de vigne. Les vitraux des chapelles ont été créés par Biéler dès 1945, dans le même style, et posés entre 1945 et 1950.

- site dédié à E. Biéler : https://www.ernest-bieler.ch/
- sur les vitraux de l'église St-Germain de Savièse : https://paroisse-saviese.ch/eglise-st-germain/



Biéler, «Les Bacchantes», (1905). (© commons.wikimedia.org)



Biéler, «Le triomphe de Tell» (1915). Créées dans la chapelle de Tell (Montbenon, Lausanne), les trois fresques de cet ensemble, alors en mauvais état, ont été restaurées (1956-62) par F. de Ribeaupierre et déplacées à l'intérieur du Palais de Justice voisin.



Biéler, «Le Fils prodigue» église d'Orbe (1944)



Biéler, «L'empereur Sigismond à Moudon», église St-Etienne de Moudon (1935-37). Le «cerf altéré» (en bas à g.) est à comparer avec celui de St-Martin (infra, ch. 9.2)



Biéler, «L'Automne et le vin», Vevey, Musée Jenisch (1917) (© commons.wikimedia.org)

François de Ribaupierre (1886-1981) est né à Clarens et décédé à La Tour-de-Pierre. Disciple de Ernest Biéler, il a lui aussi, dans une œuvre très variée, créé des vitraux : Pully, Clarens, Nyon, cathédrale de Lausanne, ainsi que le remarquable ensemble du temple de Gilamont à Vevey. On lui doit également un panorama de la Riviera qui décore le hall de la gare de Vevey. Il est le père de l'auteur de BD Derib (Yakari, Buddy Longway). Les huit vitraux de St-Martin ont été réalisés entre 1957 et 1958, avec la collaboration des verriers lausannois Jean et Robert Schmit. (*infra,* p. 38)



de Ribeaupierre, temple de Gilamont, Vevey (1965)



de Ribeaupierre, panorama, gare de Vevey (1956)



de Ribeaupierre, «Le Christ ouvrant ses bras à notre humanité», église du Prieuré, Pully (1938)



de Ribeaupierre, fresque et vitraux du temple de Clarens, (1937)



Images et inscriptions des vitraux

Ernest Biéler avait prévu de doter les fenêtres supérieures de verrières colorées pour atténuer une lumière devenue trop crue par rapport à celle émanant des autres vitraux. François de Ribaupierre a repris ses indications en adaptant les jeux de couleurs à celles des autres vitraux. Dépouillés, ils laissent passer beaucoup de clarté et sont tous articulés autour d'une croix.

Les vitraux des deux chapelles situées à l'ouest, de part et d'autre du clocher, représentent des épisodes de la vie du Christ, explicités par des phrases tirées du Nouveau Testament. Par exemple «Celui-ci est mon Fils bien-aimé» pour la scène du baptême.

Les vitraux des chapelles au sud illustrent des versets du livre des Psaumes, qui sont fréquemment mentionnés dans les chants et textes liturgiques protestants. Les vitraux des chapelles au nord illustrent d'autres paroles bibliques, ainsi que les apôtres Paul et Barnabas.

A part quelques épisodes de la vie du Christ, ces vitraux ne représentent donc pas des belles histoires de la Bible : pas d'arche de Noé, de David contre Goliath, ... Pas même la crucifixion ! Si le vitrail représentant saint Martin a un petit côté catholique par son sujet, les autres restent dans une perspective bien protestante : c'est la Parole de Dieu, écrite dans la Bible, qui est le centre de la foi. Ces vitraux appuient la liturgie de la Parole.

Dans ce travail, les citations bibliques sont tirées de la traduction Segond, comme celles des vitraux de St-Martin.

3.2. Les monuments funéraires

On voit dans l'église un certain nombre d'inscriptions funéraires : monuments commémoratifs, et laudatifs, muraux pas forcément liés directement à une tombe, ainsi que des pierres tombales, autrefois posées sur le sol et très certainement sur la tombe. Celles qui figurent contre les murs de la chapelle baptismale (*infra* chap. 6.1) y sont exposées depuis les travaux de rénovation de 1929-30 ; leur usure témoigne de leur ancienne position au sol.

Ainsi, on trouve de part et d'autre de l'entrée, en dessous de l'orgue, des monuments dédiés à Jean-Martin Couvreu et Pierre Seignoret, alors que leurs pierres tombales ont été affichées contre les murs de la chapelle baptismale.

Après une visite à Vevey, Victor Hugo a laissé un texte très lyrique inspiré par sa découverte de l'inscription dédiée à Edmond Ludlow, «une grande lame de marbre noir appliquée au mur», tandis qu'il marchait «sur une autre tombe [...], un autre proscrit, Andrew Broughton» ; l'épitaphe de Ludlow est toujours en place, alors que la pierre tombale de Broughton a été déplacée contre le mur de la chapelle baptismale. (*infra* p. 21)

Après la probable église funéraire des débuts, les édifices ultérieurs ont peut-être abrité des tombes mais l'Eglise réservait en principe cet honneur à ses grands dignitaires dans les cathédrales et abbatiales. Une restriction abolie au XIIIe s. Les inhumations ont alors repris dans la nouvelle église gothique, du moins pour les familles privilégiées, le peuple se contentant d'un cimetière voisin, autour de l'église et en-dessous (rue des Communaux actuelle). Les défunts étaient déposés en position de se lever en direction de l'est au moment de la résurrection. Les «bonnes places» sont le plus près possible du chœur. Les éventuelles dalles et autres monuments funéraires de cette époque n'ont pas été conservés.

En 1529, les autorités bernoises avaient interdit les inhumations à l'intérieur des églises. Une règle donc théoriquement en vigueur à Vevey dès la conquête de 1536, mais assortie d'une dérogation pour les familles patriciennes, pas seulement celles des baillis. Elles avaient des places réservées dans des chapelles privées et continuaient à y ensevelir leurs défunts, avec le devoir de financer l'entretien ce ces emplacements.

L'accumulation des corps, à faible profondeur, n'était pas sans provoquer des odeurs incommodantes. On craignait ces «miasmes», ces «vapeurs méphitiques» (puantes et toxiques) et les autorités ont finalement interdit les inhumations dans St-Martin en 1782. Une loi, votée en février 1804 par le tout récent Grand conseil vaudois, a rendu cette mesure définitive.

Inventaire des monuments funéraires du canton de Vaud, Cahiers d'archéologie romande ; Bibliothèque historique vaudoise, n°144, 2013, *Vevey : p. 111-122. Disponible dans www.e-periodica.ch*

3.3. Les régicides anglais

L'église St-Martin contient les épitaphes de cinq régicides (meurtriers d'un roi) anglais. Ce sont des membres du tribunal qui a condamné à mort le roi d'Angleterre Charles Ier en 1649, pendant la courte période révolutionnaire de la République de Cromwell. Après la restauration de la monarchie, en 1660, le roi Charles II fait condamner à mort les juges de son père. Plusieurs d'entre eux se réfugient à Vevey en 1662, les autorités bernoises accordant l'asile à ces coreligionnaires. L'actuel roi d'Angleterre est bien le 3e du nom, mais il n'est pas un descendant des deux premiers : Charles Ier et II étaient des Stuart, Charles III est un Saxe-Cobourg Gotha (famille Windsor depuis 1917).

- Le général Edmond Ludlow (~1617-1693), juge au tribunal. Il a vécu un temps au Bourg de Bottonens, à l'emplacement de l'actuel Hôtel du Lac (grande plaque sur le mur vers l'arrêt VMCV d'Entre-deux-Villes), mais aussi à la place du Sauveur (plaque à côté de la Librairie de la Fontaine) (*infra* p. 30). Sa tombe est devenue une attraction pour les démocrates et les romantiques : lord Byron et Victor Hugo s'y sont intéressés. (*infra,* p. 28-30)

- L'amiral Andrew Broughton (1603-1687) qui avait lu la sentence au roi condamné. (*infra,* p. 21)

- **Nicholas Love** (1608-1682), membre de la Haute cour. (*infra,* p. 20)

- William Cawley (1603-1666), membre de la Haute cour, signataire de la condamnation du roi. (*infra,* p. 22)

- John Phelps, (~ 1619 – après 1666), greffier de la Haute cour. (*infra,* p. 27)

Un de leurs compagnons, **John Lisle** (1610-1664), a été assassiné à Lausanne, devant l'église St-François, par un agent de la couronne britannique. Il a été enseveli à St-François.

- Wiki (English), article *List of regicides of Charles I*; wiki E et/ou F: articles sur chaque régicide
- R.R. LINGARD GUTHRIE R.R., *Notice of the inscriptions aver the graves of the regicides at Vevay, in Switzerland.* Society of antiquaries of Scotland, 1883 (disponible dans internet)
- SPITZ Maximilian, *Des régicides anglais en exil en Suisse*, blog du Musée national suisse, en ligne: https://blog.nationalmuseum.ch/fr/2026/02/des-regicides-anglais-en-exil-en-suisse/
- Rec. études, pp.127-133
- Vibiscum, n° 12, 2008, p. 59-84 : ROSSIER-MENTHONEX Michelette, *Les régicides de Charles Ier d'Angleterre réfugiés et enterrés à Vevey*
- Martin: *Vevey, Victor Hugo et les ennemis des rois Charles d'Angleterre*. En ligne : jfmhistoire.ch/vevey

3.4. Les réfugiés huguenots

En 1685, Louis XIV, par l'Edit de Fontainebleau, révoque les libertés accordées aux protestants par Henri IV dans l'Edit de Nantes (1598). Elles avaient déjà été progressivement entamées, ce qui avait provoqué des départs. La révocation entraîne un exode massif des huguenots vers les pays protestants : Genève, Berne (donc aussi Vaud), et plus loin vers l'Allemagne et la Hollande. Les persécutions subies par les vaudois (disciples de Pierre Valdo) du Piémont entraînent à la même époque un autre exode vers la région lémanique notamment. Une association valorise le souvenir de ces événements par le balisage de l'itinéraire *Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont*. Les mots Refuge, qui désigne l'ensemble des pays d'accueil mais aussi la logistique mise en place, et réfugiés désigneront plus tard le nom d'un problème planétaire majeur.

Vevey, à l'instigation de LLEE protestantes de Berne, accueille plusieurs centaines de huguenots : ils sont environ 1600 (soit un tiers de la population de la ville) en 1698. Certains ont pu amener une partie de leur fortune, beaucoup ont des compétences professionnelles (commerçants, artisans, pasteurs, ...). Une bonne organisation sociale chapeautée par les baillis et l'Eglise (hospices, fonds mis à disposition par Berne) ainsi que l'entraide entre réfugiés (Bourse française) atténue l'impact de cette arrivée massive. Une partie des familles, les plus aisées, s'intègre très bien et certains deviennent même des édiles respectés et des mécènes. Les artisans et commerçants contribuent à l'essor de l'économie locale. Mais la concurrence avec les entreprises du lieu et la crainte de l'étranger (même si, en l'occurrence, il est de même langue et de même religion), provoquent aussi des réactions de rejet et l'on ne tarde pas à demander à la majorité de ces réfugiés de poursuivre leur route vers d'autres contrées.

St-Martin a abrité les sépultures de nombreux réfugiés, et quelques monuments y sont encore visibles : ceux des Couvreu de Deckersberg, des Seignoret, de Sylvestre Dufour ou Etienne Matte.

Les protestants français sont surnommés huguenots peut-être (c'est discuté) par déformation de *Eidgenossen* (confédérés), terme alors courant pour désigner les Suisses. Mais le lien avec la Suisse reste obscur.

- wiki, articles *huguenots* et *Eglise évangélique vaudoise*
- Association Sur les pas des Huguenots ..., voir: www.via-huguenots-vd.ch/ et www.via-huguenots.ch/fr/
- DUCOMMUN M.-J., QUADRONI D., *Le refuge protestant dans le pays de Vaud,* Genève, Droz, 1991. Disp. en ligne : https://books.google.ch/books?id=v8clwgEACAAJ&printsec=copyright&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false
- CHAVANNES Jules, *Les réfugiés français dans le Pays de Vaud et particulièrement à Vevey,* Bridel, Lausanne, 1874. Disp. en ligne: https://books.google.ch/books/about/Les_r%C3%A9fugi%C3%A9s_fran%C3%A7ais_dans_le_Pays_de.html?id=BG8Cmem94NUC&redir_esc=y-
- WEISS Charles, *Les Réfugiés Huguenots, depuis la révocation de l'Edit de Nantes au 19ème siècle, Tome 2 (Pays-Bas, Suisse, Russie, Scandinavie, Afrique),* Paris, Charpentier, 1853 ; rééd. Ampelos, 2008. pdf disponible en ligne: https://classiques.uqam.ca/classiques/weiss_charles/histoire_protestants_2/protestants_tome_2.pdf
- *Le refuge huguenot en Suisse,* catalogue d'exposition, Musée historique de l'Ancien-Evêché, Lausanne, 1985
- Rec études, p. 118-127
- Ceresole, p. 55-61

3.5. Pérennité d'un site funéraire et cultuel ?

Pourquoi l'église St-Martin, se trouve-t-elle, de l'Antiquité au XIXe siècle, «hors les murs» de la ville située en contrebas ? L'église Ste-Claire n'offre aux paroissiens une solution plus pratique, en hiver notamment, qu'à partir de la fermeture du couvent en 1536.



C'est peut-être parce que la colline a eu, dès l'Antiquité, une vocation religieuse et cultuelle. On y a trouvé en effet, en Crédeiles (à 500 m. de St-Martin), une nécropole gallo-helvète des IVe-IIe siècles av. J.-C., de l'époque dite de la Tène. Le mobilier, visible au Musée historique de Vevey, comporte notamment une minuscule pièce de monnaie (ø 1 cm), une obole de type massaliote, trouvée dans la main d'une défunte, selon la tradition du viatique (paiement de la traversée du Styx, à l'entrée des Enfers). Les deux lettres grecques *mu* et *alpha* (Marseille), en font le plus ancien document écrit veveysan.

On l'a vu (*supra*, ch. 2.1.A), des vestiges ténus permettent de penser qu'un lieu de culte chrétien se trouvait à l'emplacement de l'église dès les débuts de la christianisation. Les fouilles à l'intérieur de l'église (vers 1990) ont mis au jour une parure de ceinture en bois d'élan décorée de scènes de la vie de Jonas (VIIe siècle). (*infra*, p. 49)

L'habitude de «récupérer» et convertir les lieux de culte de la religion précédente laisse penser que cet emplacement a toujours eu une vocation religieuse au moins dès l'époque gallo-helvète.

- NAEF Albert, *Le cimetière gallo-helvète, de Vevey, extraits du journal des fouilles, 1898. Disponible sur https://commons.wikimedia.org/*
- MARTIN-KILCHER Stefanie, *Das keltische Gräberfeld von Vevey, VD*, in Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, 64, 1981, pp. 107-156.

4. Début de la visite : à l'extérieur de l'église

(plan de visite : *infra,* p. 52)

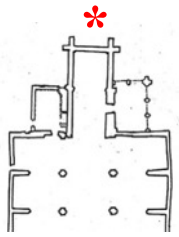

4.1. A l'est et au sud



Monument aux morts, érigé en 1920, surélevé et complété en 1945. La ville de Vevey y honore les noms de ses citoyens décédés sous les drapeaux pendant les «services actifs», ou mobilisations, de 1914-18 et 1939-45.

Style néo-classique, martial et patriotique. Architecte : Charles Coigny (del Castillo, hall de la Gare, ...) ; grès de la Molière (FR) ; marbrerie Rossier.

Pour 1914-18, 15 noms sont gravés. La plupart sont décédés en 1918 des suites de l'épidémie de grippe «espagnole».

On peut signaler que, quelques dizaines de mètres plus haut, dans le cimetière, se trouvent l'une à côté de l'autre

- une stèle à la mémoire de 36 Italiens de Vevey morts dans l'armée italienne en 1915-1918,
- une stèle à la mémoire de 23 (12 Français et 11 Suisses) «habitants de Vevey morts au service de la France pour la justice et le droit». Les 11 Suisses sont des engagés volontaires qui servaient notamment dans les régiments étrangers.

Cela en dit long, autant sur la violence de la guerre qui a épargné la Suisse que sur l'importance de l'immigration en ville de Vevey.



Table d'orientation : de Jérusalem à New-York !

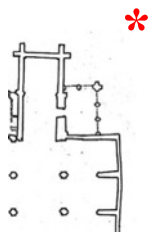

Aménagée depuis le XVIe siècle, l'esplanade de St-Martin bénéficie d'une situation privilégiée pour la promenade et offre une vue imprenable et très accessible sur la ville, le lac et les Alpes.

Elle est agrandie en 1847 avec la terrasse située en contrebas et son escalier, notamment à la demande de Vincent Perdonnet qui avait aussi émis le vœu qu'on y installe une table d'orientation.

En 1853, «l'indicateur des montagnes» en demi-cercle est réalisé en grès par le spécialiste lucernois Louis Meyer-Glogner. Il est muni d'aiguilles de visée. Le pied, dessiné par l'architecte Jean Franel (fils de Philippe), est réalisé à la marbrerie Doret.

Le plateau est remplacé en 1878 par une plaque de cuivre, avec les mêmes inscriptions, réalisée par l'entreprise genevoise H. Grandjean-Perrenoud. Les aiguilles directionnelles ont disparu.

Le plateau très complet donne les directions des villes et montagnes, visibles ou non, avec leurs altitudes, et laisse rêver en indiquant Palerme ou Nice, entre Jérusalem tout à l'est et New-York tout à l'ouest.

Le petit cartouche de dédicace, à côté de l'axe des aiguilles, porte une inscription devenue très difficile à lire :



La Commune de Vevey
.....
cette table ..... en 1878
Rec... ... .
pour l'instruction
et sous la sauvegarde
des Citoyens

H GRANDJEAN PERRENOUD
FECIT * GENEVE *(* a fait)*



1847 : date de l'aménagement actuel de l'esplanade

Merci d'avance à qui pourra contribuer à reconstituer la totalité de l'inscription !



Portique néogothique érigé en 1896-97 (architecte H. Schobinger), en remplacement d'un couvert un peu chiche !
Avec la sacristie, il donne à cette partie de l'édifice un meilleur équilibre visuel, perdu lors de la suppression (en 1522) des chapelles accolées au chœur. (*supra* 2.1, C-D-E)

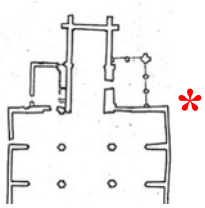

1894 (Service des travaux de Vevey, www.cartoriviera.ch, retouché JFM)

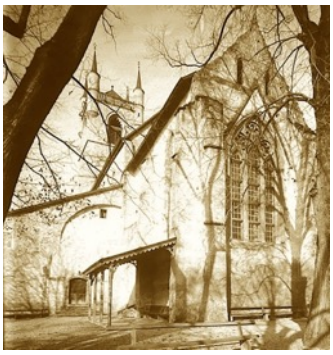

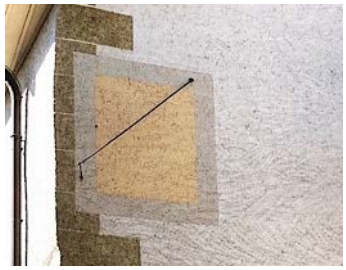

Un cadran solaire (on parle alors d'une *monstre a soleil*) est posé en 1672.



La **façade sud de l'église n'est pas rectiligne.** Cela est dû au fait que la reconstruction de 1522-1533 s'est appuyée sur les fondations antécédantes qui présentaient ici un léger décrochement dû à une porte. (*supra* ch. 2.1, D-E)

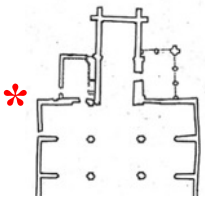

4.2. A l'est et au nord





Sacristie érigée en 1896-97 comme le portique (voir ci-dessus). L'archéologue cantonal de l'époque, Albert Naef, s'est insurgé contre l'adjonction du portique et de la sacristie qui abîmaient les côtés du chœur...
- Bonnet+Lambert, chap. 11

Vestiges d'une extension avortée. Lors de la reconstruction de 1522-1533, il avait manifestement été envisagé de reconstruire les deux chapelles (et peut-être même aussi le chœur) dans le même style que la nouvelle nef. Le projet a été abandonné (ce qui a sauvé le chœur du XIIIe siècle !) mais il en reste ici un départ de voûte qui correspond bien au style de la nef.

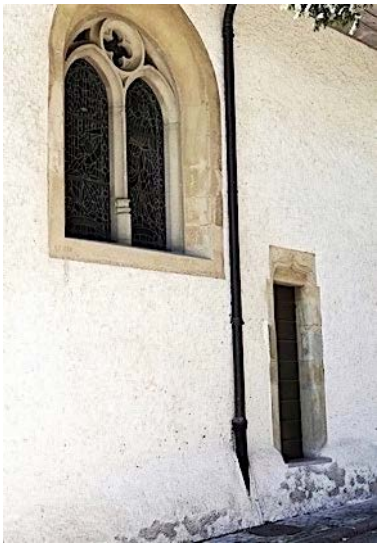

Les fenêtres des bas-côtés ont été refaites dans les années 1930.

La porte de la façade nord est adaptée à la hauteur du sol avant le creusement de l'actuel passage entre l'église et le cimetière ! Comme le sol intérieur de l'église est encore plus bas, elle se trouve trop haut des deux côtés... (*infra*, chap. 6.5)

4.3. A l'ouest



Monument Alfred Ceresole

ALFRED CERESOLE 1842-1915
DIEU ET PATRIE TEL FUT SON IDEAL

Stèle en pierre brute (1919) du sculpteur Charles Reymond-Gunthert (cf. *l'Otage* du Jardin Doret).

Alfred Ceresole est le frère de Paul, politicien veveysan puis lausannois, président de la Confédération en 1873, dont la pierre tombale monumentale se trouve à quelques dizaines de mètres de là, près de l'entrée du cimetière.

Alfred Ceresole a été pasteur à Vevey (1871-1890), puis à St-Légier (1890-1905) où sa pierre tombale est visible à l'entrée du cimetière de la Chiésaz.

Très actif dans le domaine social, il a participé à la fondation d'un Cercle ouvrier (dans une optique plutôt moralisante et paternaliste) et d'une crèche.

Il a beaucoup contribué à la connaissance de l'histoire locale en publiant ses *Notes historiques sur la ville de Vevey* (1890 ; réédition par Vibiscum en 1990). Il a aussi rédigé plusieurs guides touristiques de Vevey et Montreux.

On trouve des rééditions récentes de quelques recueils de contes qu'il rédigeait pour des journaux, soucieux de promouvoir une «âme populaire» : *Légendes des Alpes Vaudoises, A la veillée, En cassant les noix, Scènes vaudoises, le Journal de Jean-Louis*. Ce dernier ouvrage est à l'origine du Jean-Louis, personnage type des vaudoiseries.

Défenseur du parler régional, il est l'un des précurseurs du renouveau du patois vaudois. Il a d'ailleurs rencontré à Vevey, en 1885, le rénovateur et chantre de la langue d'oc, le poète et prix Nobel Frédéric Mistral. Une plaque le rappelle sous le porche de l'église de la Chiésaz.



La porte sud-ouest a été ouverte en 1782, pour remplacer la «porte des femmes» qui se trouvait dans la première chapelle à sa droite. Elle est de style classique, typique du XVIIIe siècle.

Au bord de l'esplanade, quelques mètres plus bas, **un banc vert évoque le passage de Victor Hugo à St-Martin.** (*infra* p. 29-30)

4.4. Le clocher



On ne sait rien du probable clocher de l'église romane, et peu de chose (des mentions écrites et la mention de cloches) de celui de la première église gothique (*supra* ch. 2.1.B-C). Celui que nous voyons a été construit entre 1497 et 1521, contre la façade de l'église d'alors et avant la construction de la nouvelle église dans laquelle il est englobé (*supra* chap. 2.1.C-D-E).

Il a été bâti en plusieurs étapes. La première, en 1497-98, sous la direction de Jean Dunoyer alias Vaulet, auteur des clochers de Bex et de Montreux) ; la seconde (1510-1521), menée par Antoine Dupuy, couronne la tour d'un étage à grandes fenêtres, surmonté de quatre échauguettes et d'une haute flèche. Cette dernière a été abattue par une tempête en 1563 et n'a jamais été rétablie.

Le clocher avait une fonction de guet (notamment pour la détection des incendies en ville). Les échauguettes ont, par contre, un rôle purement décoratif, selon la mode de l'époque (cathédrale de Lausanne par exemple). Celle de l'angle nord-est, plus longue, contient l'escalier qui conduit au sommet.

Cloches : (*infra*, chap. 11)

La silhouette caractéristique de la tour de St-Martin a séduit le prince, ex-évêque, ministre (véritable caméléon politique) français Talleyrand qui, après un passage à Vevey en 1825, a fait construire sur ce modèle le clocher de l'église **St-Martin de Valençay** (Indre). Un plagiat assumé par un écriteau affiché dans cette église.

(photos trouvées dans internet)

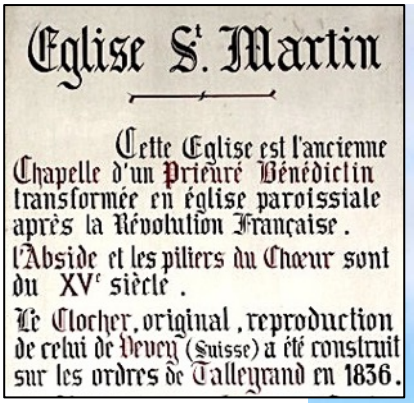





L'escalier de la tour n'est guère commode et la balustrade sommitale peu fiable. L'accès n'est donc plus ouvert au public.

Cela nous prive de l'extraordinaire panorama visible du sommet ! Ainsi que de la vue des **gargouilles**. Ces dernières ont la forme de têtes de monstres, selon une coutume courante dans la tradition romane puis gothique. Leur rôle est utilitaire (protéger les façades de l'eau ruisselant du toit), ce qui explique leur nom-onomatopée. Il est complété par une fonction symbolique : vomir le mal en dehors de l'église et/ou en éloigner les pécheurs en les effrayant.

- wiki, article *Gargouille*











4.5. La porte

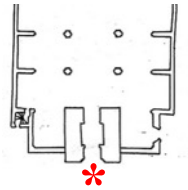

La **niche** surplombant la porte a pu contenir une statuette représentant saint Martin à pied ou à cheval ou la sainte Vierge. Elle a certainement été victime du «nettoyage» iconoclaste de la Réforme !



1498 : date du début de la construction du clocher

Croix de St-Maurice.
(Pourquoi cette croix ici ? St-Martin n'était pas, à ma connaissance, rattachée à St-Maurice à cette époque)



Ce sigle, ici en lettres gothiques **ihs,** est très répandu depuis la fin de l'Antiquité. Il correspondait primitivement aux lettres grecques **IHS**
I*ota*
Eta (qui ressemble à notre ***H***)
S*igma*
soit le début de ***Iesos****,* forme grecque du nom de Jésus.
Dès que le latin est devenu prédominant dans le christianisme occidental, le sigle a plutôt été lu (c'est certainement le cas ici) en lettres latines : ***I****esus* ***H****ominum* ***S****alvator,* Jésus Sauveur des Hommes.
- wiki, article *IHS (religion)*

Sauf erreur (informations lacunaires) la lourde **porte rouge** date des travaux ayant eu lieu vers 1900.



5. En entrant dans l'église

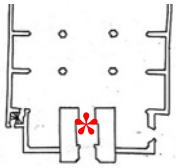

Autre victime de la conversion de l'église au protestantisme : le **bénitier** dont la vasque a été cassée à la Réforme. Les vestiges murés ont été retrouvés et mis en évidence lors des travaux vers 1900.

Dès les premiers temps du christianisme, on dispose sur le parvis des églises des fontaines destinées aux ablutions. Le rite de purification par l'eau se retrouve dans beaucoup de traditions religieuses et déjà dans le judaïsme de l'Ancien Testament. Dans l'église catholique, il se simplifie progressivement : il suffit de tremper le bout des doigts dans une petite vasque d'eau bénite avant de se signer. C'est un rappel du baptême.



Pour les réformés, le rite du baptême est unique et suffisant. D'autre part, ils ne bénissent que les personnes, et mais ni les choses (alliances du mariage, canons, camions de pompiers, nourriture, ...), ni l'eau, pas même celle du baptême. Il s'agit de ne donner aucune prise à une superstition qui conduirait à attribuer un pouvoir magique à cette eau.

L'adjectif bénit·e (avec un t final), qui désigne les objets consacrés par un prêtre (pain bénit, ...) n'existe donc pas dans le protestantisme.

Crousille pour les œuvres de la paroisse
Version actuelle avec code QR pour un don dématérialisé,
et modèle plus que centenaire.
Remarque : ce dernier se passe de mode d'emploi !

Mémorial de Jean Martin Couvreu (1645 - 1738), *«pauperum pater amantissimus»*

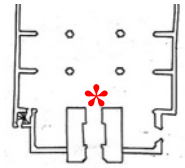

Il a financé le blanchiment de l'église et les deux Tables de la loi (*infra* p. 39), ainsi que le nivellement de la place du marché. Le monument a été offert par la ville, mais la famille a tenu à le rembourser et la somme a été transférée au profit de l'Hospital. Monument en marbre (probablement de St-Triphon) par la marbrerie Doret, déjà installée près du futur Jardin Doret.



à Jean Martin Couvreu de Deckersberg
au père très aimant des pauvres
à l'ami très sûr de tous les bons (braves),
à Dieu et à toutes les vertus
rendant très religieusement culte,
le Conseil et le Peuple de Vevey
en mémoire perpétuelle
d'une si grande piété
placèrent (ce monument)
il mourut le 10 janvier en l'an 1738 né depuis 93 ans

JOHANNI MARTINO COUVREU
DE DECKERSBERG
PAUPERUM PATRI AMANTISSIMO
BONORUM OMNIUM AMICO CERTISSIMO
DEI VIRTUTUMQ[ue] OMNIUM
CULTORI RELIGIOSISSIMO
S[enatus] P[opulus]Q[ue] V[i]V[iacensis]
IN PERPETUAM
TANTAE PIETATIS
MEMORIAM
POSUERUNT
OB[iit] X JAN ANNO MDCCXXXVIII 93 NAT[us]

La pierre tombale de J. M. Couvreu se trouve actuellement dans la chapelle nord-ouest, avec celle de son père David; primitivement, la pierre et le monument se trouvaient dans la chapelle Cornillat. (*infra* p. 22)

Les **Couvreu de Deckersberg** sont une famille de réformés wallons, émigrés en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, puis à Lyon et enfin à Vevey au gré des variations des tolérances religieuses. Artisans en tissus au départ, hommes d'affaires entreprenants et avisés, ils disposent d'une importante fortune et ont été anoblis par l'empereur d'Autriche. Après la révocation de l'Edit de Nantes, David CdD, père de Jean Martin, s'installe à Vevey où la famille fait très vite partie des notabilités incontournables : syndics, mécènes, ... Elle détient et agrandit le Château de l'Aile. L'église contient les mémoriaux de Jean Martin et de son fils Jean Louis (*infra*, 6.4), ainsi que les pierres tombales de David et Jean Martin Couvreu (*infra*, p. 22).

- Vibiscum n°13-2010, p. 109-120 : BRODARD Gilles et CHRISTEN Alessio, *Le monument funéraire de Jean-Martin Couvreu de Deckersberg dans l'église Saint-Martin de Vevey.*
- DHS, article *Jean Martin Couvreu de Deckersberg*
- MEUWLY Olivier, BASTIAN Jean-Pierre, RAPPO Lucas, *Les Couvreu de Deckersberg 1540-1988, Histoire d'une dynastie entre Valenciennes et Vevey,* Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise, n°156, 2026
- Archives cantonales VD : En ligne : davel.vd.ch ; chercher *famille Couvreu.* .

Mémorial de Pierre Seignoret (1680 - 1738), *«studiosissimus (...) morum (...) pietatisque»*

Parisien, naturalisé anglais, établi à Vevey, époux d'une Couvreu de Deckersberg, bourgeois d'honneur en 1735. Les Seignoret sont des bienfaiteurs de l'Hospital.

Les pierres tombales de Pierre Seignoret et de son fils Etienne se trouvent actuellement dans la chapelle nord-ouest (*infra* p. 21).



à Pierre Seignoret chevalier [(1)]
très féru de littérature, de moralité, de simplicité et de piété
Stéphane [= Etienne] Seignoret
parmi les plus affligés des citoyens
rongé de douleur
pour le meilleur des pères
a pris soin de faire placer [ce monument]
il vécut 58 ans, mourut en l'an du Seigneur 1738 la veille des ides d'août [(2)] *dans un esprit d'une bonté aussi extrême que ses tourments ont été extrêmes*

PETRO SEIGNORETTO
ARMIGERO
LITTERARUM MORUM SIMPLICITATIS
PIETATISQUE
STUDIOSISSIMO
STEPHANUS SEIGNORETTUS
INTER MAESTISSIMOS CIVES
DOLORE CONFECTUS
PATRI OPTIMO
P[onendum[C[uravit]
VIXIT AN[nos] LVIII OB[iit] AN[no] D[omini]
MDCCXXXVIII
PR[idie] ID[us] AUG SUMMIS IN
CRUCIATIBUS QUO SUMMIS IN BONIS
ANIMO

(1) *Armiger :* latin : porteur d'armes ; anglais : digne de porter un blason > noble ou chevalier. *Wiki (English), article Armiger*
(2) *la veille des ides d'août = 12 août*

- Rec études, p. 288
- FAVEZ P.-Y. : *Quelques notes sur une famille huguenote réfugiée à Vevey : les Seignoret,* in Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles. Disponible dans internet : e-periodica.ch

6.1. Chapelle nord-ouest : chapelle baptismale (St-Jean-Baptiste), puis Cojonnay, puis du Conseil

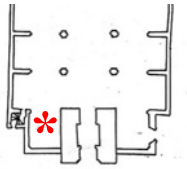

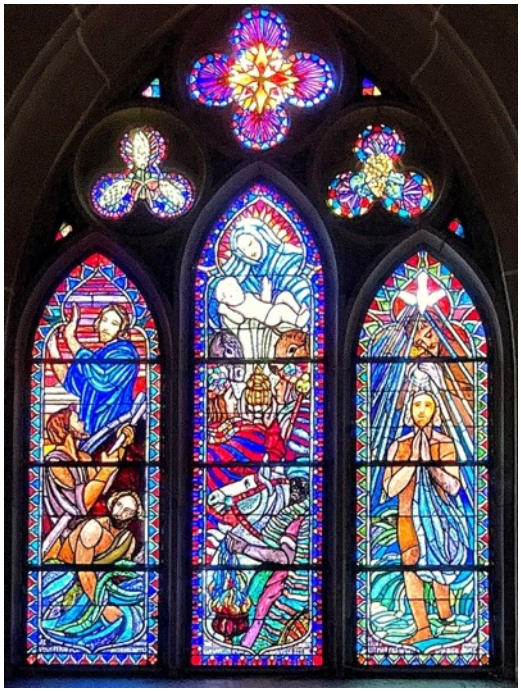

La fenêtre a été reconstituée (et agrandie) pour accueillir ce triple vitrail d'Ernest Biéler en 1945.

Les trois éléments figuratifs illustrent des versets du Nouveau Testament.

- *«JE VOUS FERAI PÊCHEURS D'HOMMES»* (Matthieu 4.19 ; Marc 1.17). Phrase prononcée par Jésus lors de l'appel des premiers disciples (Simon/Pierre et André). Le vitrail semble cependant représenter le miracle de la pêche miraculeuse (Luc 5.1-11), après lequel Jésus recrute les disciples Simon/Pierre, Jacques et Jean, en annonçant à Simon : «Désormais tu seras pêcheur d'hommes».
- *«UN SAUVEUR VOUS EST NÉ»* (Luc 2.11) : annonce de Noël faite aux bergers. Le vitrail représente cependant les mages et leurs cadeaux (Matthieu 2.1-12), dont l'évangile de Luc ne parle pas.
- *«CELUI CI EST MON FILS BIEN AIMÉ».* C'est une proclamation de la voix de Dieu, qui accompagne le saint Esprit en forme de colombe, lors du baptême de Jésus par Jean-Baptiste (Matthieu 3.16-17 ; Marc 1.10-11 ; Luc 3.22). C'est cette scène que représente le vitrail.

Les éléments de décors encastrés dans le mur sont des **restes d'un autel gothique dédié à saint Jean-Baptiste**. La chapelle construite juste avant la Réforme avait accueilli les fonts baptismaux.



Un caveau collectif, fermé d'une dalle munie d'anneaux, y avait été aménagée par la ville pour accueillir les dépouilles de membres du Conseil et de personnalités éminentes.

Les pierres tombales ont été placées ici lors des travaux de rénovation de 1929-30. (*supra*, ch. 3.2)

Pierre tombale de Nicholas Love (1608-1682), régicide anglais

«in domino requievit a laboribus»

(*supra* chap 3.3)

- wiki english , article *Nicholas Love*

Au Dieu très bon, très grand, unique [1]
Ici gît
le corps de Nicholas Love, chevalier [3],
Anglais de Winchester dans le
comté de Southampton
qui, après des événements critiques
et un combat pour sa patrie,
enfin se reposa en le Seigneur
de ses labeurs dans l'espoir de la résurrection
au retour glorieux de notre Seigneur Jésus Christ avec tous ses saints
au 5e jour de novembre en l'an du Seigneur 1682
à son âge de 74

[3] *armiger :* voir p. précédente

D[eo] O[ptimo] M[aximo] S[olo] [1]
HIC IACET
CORPUS NICOLAE LOVE ARMIG[er]
ANGLICANI DE WINTONIA IN
COMITATU SOUTHAMPTONIAE
QUI POST DISCRIMINA RERUM
ET PUGNAM PRO PATRIA
TANDEM IN DOMINO REQUIEVIT
A LABORIBUS SUIS SPE RESURGENDI
GLORIOSE IN ADVENTUM D[omi]NI
NOSTRI IESU CRISTI CUM OMNIB[us]
SANCTIS SUIS
5TO [2] DIE NOV AN[no] DOM[ini] 1682
AETATIS SUAE 74

[1] ou *Sacro,* ou *Sancto* ou *Sanctissimo.* Imitation de la dédicace latine *I O M (Iovi Optimo Maximo*, à Jupiter très bon, très grand)
[2] *5to (quinto)* au 5e jour *;* évent. *S[ANC]TO :* à un saint jour



Pierres tombales de Pierre Seignoret (1680-1738) et de son fils Etienne Seignoret (1716-1741),
(Pierre est *enterré au dessus !)*

Voir le monument dédié à Pierre Seignoret (*supra* p. 19).
Il est possible que tous deux aient reposé dans le caveau du Conseil.

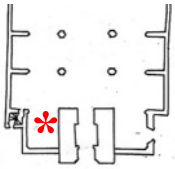



H[ic] S[epultus][1] E[st]
PETRUS SEIGNORET
OB[iit] 12 AUG 1738
58 NAT[us]

Ici est enseveli
Pierre Seignoret
il mourut le 12 août 1738
né depuis 58 ans

[1] ou S[itus] *placé*

SOUS CETTE PIERRE
REPOSE LE CORPS
D'ESTIENNE SEIGNORET
SANS AVOIR ETE MARRIE
MORT LE 15 AOUST 1741
AGE DE 25 ANS
IL ETOIT FILS UNIQUE
DE PIERRE SEIGNORET
ENTERRÉ AU DESSUS



Pierre tombale de Andrew Broughton (1603-1687), régicide anglais
«in domino obdormivit». (*supra* chap. 3.3)

- Rec notice, p. 14 ;
- wiki english article *Andrew Broughton*



DEPOSITORIUM
ANDREAE BROUGHTON ARMIGERI
ANGLICANI MAYDSTONENSIS
IN COMITATU CANTY
UBI BIS PRAETOR URBANUS
DIGNATUSQUE ETIAM FUIT SEN[-]
TENTIAM REGIS REGUM PROFARI
QUAM OB CAUSAM EXPULSUS PATRIÂ SUÂ
PEREGRINATIONE EIUS FINITÂ
SOLO SENECTUTIS MORBO AFFECTATUS
REQUIESCENS A LABORIBUS SUIS
IN DOMINO OBDORMIVIT
23° DIE FEB AN° DOMINI 1687
AETATIS SUAE 84

Cette pierre tombale se trouvait à l'origine au pied de l'épitaphe de E. Ludlow (*infra* p. 28)

Tombeau
de Andrew Broughton chevalier [1]
Anglais de Maidstone
dans le comté de Kent.
Là, deux fois préteur urbain (≈ maire)
il fut aussi jugé digne de
communiquer la sentence du roi des rois.
Pour cette raison banni de sa patrie.
Son itinérance terminée,
affecté par la seule maladie de l'âge,
se reposant de ses labeurs,
il s'endormit dans le Seigneur
le 23e jour de février en l'an du Seigneur 1687
à son âge de 84

[1] *armiger : supra* p. 19



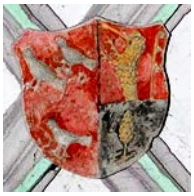

Armoiries de la famille Cojonnay, détentrice primitive de cette chapelle, et armoiries combinées des familles Nozeroy et Cojonnay.
Les chapelles sont restées attribuées à des familles après la Réforme.
Elles comprenaient un caveau funéraire privé.



Pierre tombale de William Cawley (1603-1666), régicide anglais
«dei concilio obdormivit» (*supra* chap. 3.3)

- wiki english, article *William Cawley*

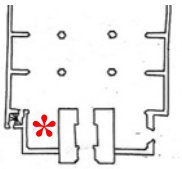

HIC IACET
TABERNACULUM TERRESTRE
GULIELMI CAWLEY
ARMIGERI ANGLICANI
NUP[ER] DE CICESTRIA
IN COMITATU
SUSSEXIAE
QUI POSTQUAM AETAT[E?]
SUA INSERVIVIT
DEI CONCILIO
OBDORMIVIT
6° JAN 1666
AETATIS SUAE 63

Ici gît
le tabernacle terrestre(=le corps)
de William Cawley
chevalier [(1)] *anglais*
précédemment de Chichester
dans le comté de Sussex
Qui après avoir à son âge (= vieillesse)
été le serviteur
de l'autorité de Dieu,
s'endormit
le 6e janvier 1666
à son âge de 63

[(1)] *armiger :* voir plus haut, Seignoret et Love

Pierre tombale de
Jean Martin Couvreu (1645-1738)
Cette pierre et le monument
se trouvaient autrefois dans la chapelle Cornillat.
Famille Couvreu : *supra,* p. 19



SOUS CE MARBRE
REPOSE LE CORPS
DE
NOB[LE] JEAN MARTIN COUVREU
DE DECKERSBERG
DONT L'EPITAPHE EST CY DESSUS
1738

Pierre tombale de David Couvreu (1617-1695) ***«virtus pietasque insignis»***
Famille Couvreu : supra, p. 19



HIC IACET NOB[ilis]
DOM[inus] COUVREU DE D[eckersber][G]
VIRTUTE PIETA-
TEQUE INSIGNI
PRAEDITUS E FRA-
NCFORTE NATUS
AD MOENUM
DIE II MAII ANNO
SALUTIS 1695 IN
HAC OBIIT URBE
AETATE 78

Ici-gît le noble
seigneur Couvreu de Deckersberg
doté d'une vertu et d'une piété insigne
Né à Francfort
-sur-le Main.
Au 2e jour de mai de l'an
de salut 1695 dans
cette ville il mourut
à l'âge de 78

Les sources attribuent cette épitaphe à David Couvreu, père de Jean Martin. C'est lui qui a installé la famille à Vevey. D'autres sources mentionnent ce même David, mais avec un âge différent (1605-1695 par exemple). S'il est curieux que son prénom ne soit pas mentionné, il n'y a pas d'autre possibilité d'attribution.

Pierre tombale de Philippe Sylvestre Dufour. ***«Né en 1627, déné (!) en 1688»***

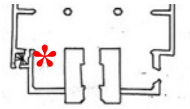

Epitaphe en vers latins rimés, difficile à traduire

- Rec notice, p. 24 (il renonce à traduire ce texte en latin «fort incorrect» !)

Philippe Sylvestre Dufour est un riche apothicaire protestant arrivé à Vevey comme réfugié huguenot, en 1685. Collectionneur d'antiquités et curieux de tout, il a notamment publié un ouvrage précurseur : *De l'usage du caphé, du thé et du chocolate* (Lyon, 1671 ; rééd. 1685, voir ci-dessous). Il y vante les vertus curatives de ces boissons. Un second livre, publié à Lyon en 1678, *Instruction morale d'un père à son fils, qui part pour un long voyage : ou, Maniere aisée de former un jeune homme à toutes fortes de vertus*, a été plusieurs fois réédité et traduit en plusieurs langues. Philippe Sylvestre avait reçu un bel héritage d'un oncle dont il a accolé le nom (Dufour) au sien.

- wiki, article *Philippe Sylvestre Dufour*

EPITAPHIUM
HIC IACET CORPUS SUB TUMULO
CUIUS ANIMA EST IN GLORIAE CUMULO
EIUS NOMEN FUIT SYLVESTER NATIVITAT[E]
DUFOUR VERO AVUNCULI HAEREDITATE ET VOLUNTATE
FUIT MERCATOR ARTE
LIBRORUM AUTHOR PROPRIO MARTE
CURIOSITATIS ALUMNUS ET ALMUS,
ANTIQUORUM NUMISMATUM IUDEX PERITISSIMUS
POETIS ET ORATORIBUS AMICISSIMUS
AULICIS SATRAPISQUE GRATISSIMUS
IN ECLESIA LUGDUNENSI SENIOR VIGILANTISSIMUS STANTE↙*
QUI E GALIA EXPIRANTE RELIGIONE PROTE↖
RELICTIS PRAEDAE PERSEQUTORUM
B[O]NIS TERRENIS EVASIT NATUS
TANDEM QUI MASSALIAE ANNO 1627 EST
VIVIACI HELVETIORUM 1688 EST DENATUS
IN HOC MONUMENTO PONIT HOC MONUMENTUM
SUI OFFICII AMORIS ET GRATI ANIMI
IOHANNES PLOYARD SUPRA DICTI
DEFUNCTI GENER

Epitaphe
Ici-git un corps sous un tumulus
dont l'âme est dans une accumulation de gloire.
Son nom (de famille) fut Sylvestre à la naissance,
en vérité Dufour par héritage et volonté de son oncle.
Il fut marchand de métier.
Par ses propres moyens auteur de livres
étudiant et dispensateur de curiosité
expert très habile en monnaies antiques
très grand ami pour les poètes et orateurs
très reconnaissant envers les membres de la cour
et les gouverneurs
très vigilant Ancien dans l'Eglise de Lyon.
Qui, de la religion protestante qui expirait en Gaule
de la prédation des persécuteurs
s'affranchit des biens terrestres.
Enfin qui est né à Marseille en l'an 1627,
est «déné» (= mort) en 1688 à Vevey des Helvètes.
Dans ce monument [l'église]
a posé ce monument [la pierre]
par son devoir d'amour et de reconnaissance
Jean Ployard en plus gendre du défunt



* ↖ Hypothèse JFM : curieux saut vers la ligne supérieure. Aucune source ne l'a vu ainsi ! Et personne ne s'est risqué à traduire l'épitaphe, intraduisible sans cette hypothèse

Difficile de résister au plaisir de montrer la page titre de la seconde édition augmentée (Lyon 1685) du livre !

TRAITES NOUVEAUX & CURIEUX DU CAFÉ DU THÉ ET DU CHOCOLATE
Composés par Philippe Sylvestre Dufour
(© commons.wikimedia.org)

Une recherche internet sur Philippe Sylvestre Dufour donne la possibilité de visionner plusieurs éditions du livre !



6.2. Chapelle Cornill(i)at

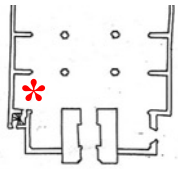

Cette chapelle a été attribuée à la **famille Cornill(i)at** dont les armoiries se trouvent à la clé de voûte. Cette famille ayant quitté Vevey en 1687 pour Nyon, la jouissance de la chapelle est alors contestée. La famille Cornillat tient bon, et finance des travaux de rénovation en 1781. Cette plaque vise à faire savoir qu'elle tient à ses droits malgré son éloignement.

- Rec notice, p. 15
- Rec études p. 82-83
- CAMPICHE F.-Raoul, *La chapelle de sainte Catherine à Saint-Martin (Vevey).* Revue Historique Vaudoise, 1935, p 228 ss (disponible en ligne : e-periodica.ch)



Armoiries «parlantes» (avec une corneille) de la famille Cornillat.



CETTE CHAPELLE DE LA NOBLE FAMILLE DES CORNILLAT A ETE REPAREE EN MDCCLXXXI AUX FRAIS QUOI QUABSENT DES NOBLES J-E CORNILLAT MAJOR DINFANTERIE AU SERVICE D'HOLLANDE, ANCIEN BAN~ERET DE NION & F-L CORNILLAT SEIGNEUR DE S^{T} BON~ET LIEUTENANT BALLIVAL ET CHATELAIN DE NION, NI AIANT A CETTE EPOQUE PERSON~E DE LEUR MAISON ETABLI A VEVEY

Jean-Emmanuel Cornilliat, décédé en 1789, est le dernier à porter ce nom.

Pas d'informations sur F.-L. Cornilliat et la seigneurie de St-Bonnet (plusieurs villages de ce nom en France)



C'est le seul vitrail des chapelles qui n'est pas basé sur une parole de la Bible. Il représente

- St PAUL, Saul de Tarse, juif et pharisien mais citoyen romain (d'où la romanisation de son nom), persécuteur des premiers disciples, converti par une apparition du Christ sur le chemin de Damas. Il est devenu en quelque sorte le premier théologien systématique de la chrétienté. Mort en martyr à Rome. En tant qu'auteur de livres bibliques (ses épîtres), il est représenté avec un rouleau à la main.
- BARNABAS, en français Barnabé, cousin de l'évangéliste Marc et compagnon de Paul qu'il a introduit dans le cercle des disciples en se portant garant de sa foi. Il aurait aussi dû bénéficier ici du titre de saint (l'artiste manquait-il de place ?). Mort en martyr à Chypre.

Tous deux sont des missionnaires au long cours et portent le titre d'apôtre (en grec *apostolos,* envoyé). Les bateaux évoquent leurs voyages qui ont largement contribué à répandre le christianisme dans le monde gréco-romain.

Leur histoire n'est pas un modèle de fraternité inusable : ils se brouillent sévèrement au cours d'un voyage (à propos de Marc avec qui Paul n'a plus envie de collaborer) et poursuivent séparément leur mission. (Actes 15.36-41)



La **porte** pseudo-gothique (avec une accolade) ferme l'accès au balcon de l'orgue et à l'escalier qui mène au sommet du clocher.

Epitaphe de Laurent Matte (~1650-1797) *«décédé le 9-19 avril 1697»*

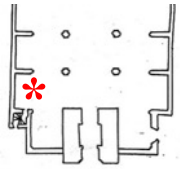

Homme d'affaires, né à Montpellier, Etienne (ou Stéphane) Laurent Matte, réformé, s'est retiré à Vevey avec un domestique turc qu'il a fait baptiser sous le nom de Jean-Pierre Matte. L'épitaphe a été rédigée par le pasteur Pierre Dumarché (ou du Marché) et financée par les frères du défunt, eux aussi ensevelis à St-Martin avec l'épouse de Pierre, une fille de David Couvreu.

Par la forme et par le contenu, c'est un plagiat de l'épitaphe de Ludlow (*infra* p. 28) et Victor Hugo ne mâche pas ses mots : «Si jamais tombe emphatique a été ridicule, c'est à coup sûr celle qui coudoie les deux pierres sévères sous lesquelles Ludlow et Broughton gisent avec leurs mains sanglantes» (*infra* p. 29).

- DAKHLIA J. et VINCENT B., *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe,* Albin Michel, 2011, p 312. Disponible en ligne.
- Rec notice, p. 15+ 28-30
- CHAVANNES Jules, *Les réfugiés français...* p. 235-247 (voir réf. et lien *supra* ch. 3.4)



MORARE PARUMPER QUI HAC TRANSIS, ET RESPICE RERUM HUMANARUM INCONSTANTIAM ET LUDIBRIUM
HIC IACET STEPHANIUS LAURENTIUS MATTE, GALLUS NATIONE, MONTSPELIENSIS NATIVITATE, PROTESTANS RELIGIONE, NUMMULARIUS PROFESSIONE, AETATIS CIRCITER QUADRAGESIMUM ANNUM AGENS QUI A VIGINTI ANNIS DEGENS IN URBE PORTUS LIBURNI TUSCIAE IBI PRAECIPUAM NEGOTIATIONIS *APOTHECAM* A MAIORIBUS INSTITUTAM PERPETUAVIT UNDE ILLA~ IN ASIAM, AFRICAM, ET AMERICAM EXTENDIT, AD UTRAMQUE INDIAM PROTULIT CUM DOMINIS GALLIARUM REGIS PUBLICAE REI ADMINISTRATORIBUS EPISTOLARUM COMMERCIUM FREQUENS SUSTINVIT, APUD SE NOVUM REGEM TUNIS PATRIA EXTORREM EXCEPIT DEMANDATI NEGOTII NAVIUM ET TRIREMIUM GALLIARUM REGIS CURAM CESSIT. TANDEM NEGOTIO ET DIVITIIS FATIGATUS VIVIACUM APUD HELVETIOS SE RECEPIT IBI TURCAM SUUM MANICIPIUM INRELIGIONE REFORMATA PRIUS EDOCTUM BAPTISANDUM CURAVIT, PAUPERIBUS PATER MENDICIS REFUGIUM, MISERIS LEVAMEN, TUTELA ET SOLATIUM ; ERGA OMNES ULTRA MODUM LIBERALIS AMICIS AMICISSIMUS, OMNIBUS HONESTISSIMUS ET URBANISSIMUS, ET AB ILLIS NUMQUAM SATIS LUGENDUS.
UNDECIMO MORBI DIE ATRITUS NON TERRITUS COELUM ANHELANS CUM GAUDIO MAXIMO AD COELESTES SEDES ADVOLAVIT VIVIACI DIE 9 / 19 MENSIS APRILIS 1697
OMNIBUS FLEBILIS NULLI FLEBILIOR QUAM MIHI PETRO DUMARCHE VERBI DEI PRAECONI HUIUSCE EPITAPHII AUTHORI IN AMICITIAE SINCERAE CONFORMATIONEM.
HOCCE MONUMENTUM IN AMICITIAE FRATERNAE MONUMENTUM DICANT ET VOVENT MOESTISSIMI FRATRES HAEREDES PETRUS ET STEPHANUS MATTE

** Apotheca : ici au sens premier du terme : boutique (qui a la même étymologie), commerce. Les Matte sont des banquiers.*

Arrête-toi un instant toi qui passes par ici et témoigne du respect face à la fragilité et à l'aspect dérisoire de la condition humaine.

Ici-gît Etienne Laurent Matte, gaulois par la nationalité, Montpelliérain par la naissance, protestant par la religion, banquier par la profession, de l'âge d'environ la quarantième année ; qui, vivant à partir de vingt ans en la ville de Port Livourne de Toscane, y perpétua l'exploitation d'un commerce fondé par ses ancêtres.

De là, il l'étendit en Asie, Afrique et Amérique et le porta jusqu'aux deux Indes [Amérique et Indes]. Il entretint une correspondance régulière avec les administrateurs des affaires publiques du roi des Gaules. Il reçut chez lui le nouveau roi de Tunis banni de sa patrie. Il abandonna la responsabilité, qu'on lui avait confiée, du commerce des navires et galères du roi des Gaules.

Enfin, fatigué du commerce et des richesses, il se retira à Vevey chez les Helvètes. Là prit soin de faire baptiser un Turc, son homme de main (esclave ?), au préalable instruit dans la religion réformée. Père pour les pauvres, refuge pour les mendiants, réconfort, soutien, consolation pour les miséreux ; généreux envers tous au-delà de la mesure, très ami envers ses amis, très honorable (ou honnête) et très courtois envers tout le monde, il ne sera jamais assez pleuré par ces gens.

*Usé au onzième jour de maladie, mais sans effroi, aspirant (à gagner) le ciel, il s'envola avec la plus grande joie vers les demeures célestes, à Vevey, le * 9 / 19 * du mois d'avril 1697.*

Pleuré de tous, pleuré par personne plus que par moi Pierre Dumarché, héraut de la parole de Dieu, auteur de cette épitaphe en confirmation de ma sincère amitié. Très affligés, ses frères héritiers Pierre et Etienne Matte consacrent et vouent ce monument en témoignage d'amitié fraternelle.

** 9 / 19 * : LLEE de Berne n'ont entériné qu'en 1701 le calendrier grégorien, catholique !, qui avait éliminé 10 jours en passant du 4 au 15 octobre 1582, pour corriger le décalage du calendrier Julien par rapport au calendrier solaire. On a donc parfois utilisé simultanément les deux calendriers.*

6.3. Chapelle de Collomb, puis de Mellet

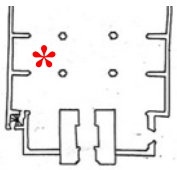

Mémorial de Dorothée Mackie (1755-1819)

«A warmer heart death neer made cold»

Dorothée Mackie est l'épouse de John Mackie, médecin anglais, qui a voyagé et exercé en Europe. En 1819, il a publié à Vevey *Sketch of a New Theory of Man*, (Esquisse d'une nouvelle théorie de l'homme).
Son épouse Dorothée, fille d'un pasteur français, a traduit en anglais les *Lettres* de Mme de Sévigné. Elle est décédée à Vevey.

- wiki (english) article *John Mackie physician,*



SACRED
TO THE MEMORY OF
DOROTHEA SOPHIA MACKIE
WIFE OF JOHN MACKIE M[EDICINAE] D[OCTOR]
OF SOUTHAMPTON.
BORN MDCCLV.
DIED MDCCCXIX.

KNOW THOU O STRANGER TO THE FAME
OF THE MUCH LOV[E]D MUCH HONOR[E]D NAME,
(FOR NONE WHO KNEW HER NEED BE TOLD)
A WARMER HEART DEATH NE'ER* MADE COLD.

(* ne'er : variante de never)



Armoiries «parlantes» (avec une colombe) de la famille de Collomb.

Consacré à la mémoire de
Dorothée Sophie Mackie
épouse de John Mackie, docteur en médecine
de Southampton
née en 1755 - morte en 1819

Sache, ô toi étranger, la renommée de ce nom très aimé et très honoré
(pas nécessaire de le dire pour toute personne qui la connaît)
un cœur chaud, la mort ne le rend jamais froid

Décédées après l'interdiction des inhumations dans l'église (1782, confirmée en 1804), ces deux personnes n'ont certainement pas été inhumées dans l'église.

Mémorial de Marianne Carrard Marindin (1774 - 1805)

«Me voici Seigneur avec l'enfant que tu m'avais donné»

Fille de David-Joseph Marindin, pasteur à Vevey de 1796 à 1816 ; épouse de Gabriel-Noé Carrard, pasteur (mais pas à Vevey).

J[ean][ne] Ch[arlo][tte] Marianne Carrard Marindin
née le 25. Janv[ier] 1774, mariée le 6. Aoust 1795,
morte, après son enfant dans une Couche pénible, le 20 av[ri]l 1805.
Si fidelle, si douce, si bonne, si simple de coeur,
pourquoi m'as tu quitté ? ...

Laissez venir a moi les petits enfans
Car le Royaume des Cieux
est pour ceux qui leur ressemblent.

Me voici Seig[neu][r] avec l'Enfant que tu m'avais donné

G[abriel] N[oé] Carrard Marindin Min[istre] du S[ain]t Ev[angile]



Mémorial de John Phelps (vers 1619 - après 1666), régicide anglais

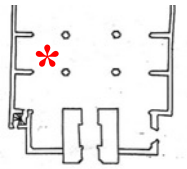

«died an exile in the cause of human freedom» (*supra* chap. 3.3)

Monument réalisé à la demande de descendants, en 1882.

- wiki english article *John Phelps (regicide)*
- Rec notice, p. 14-15 + 27-28

IN MEMORIAM
OF HIM, WHO BEING, WITH ANDREW BROUGHTON, JOINT-CLERC OF THE COURT,
WHICH TRIED AND CONDEMNED CHARLES THE FIRST OF ENGLAND,
HAD SUCH ZEAL TO ACCEPT THE FULL RESPONSABILITY OF HIS ACT,
THAT HE SIGNED EACH RECORD WITH HIS FULL NAME
JOHN PHELPS
HE CAME TO VEVEY AND DIED, LIKE THE ASSOCIATES WHOSE MEMORIALS
ARE ABOUT US, AN EXILE IN THE CAUSE OF HUMAN FREEDOM.
THIS STONE IS PLACED AT THE REQUEST OF
W[ILLIA]^{M} WALTER PHELPS OF NEW-JERSEY, AND
CHARLES A. PHELPS OF MASSACHUSETTS
DESCENDANTS FROM ACROSS THE SEAS



A la mémoire
de celui qui étant, avec Andrew Broughton, co-greffier à la cour
qui jugea et condamna Charles Ier d'Angleterre,
mit tant de zèle à assumer la pleine responsabilité de cet acte
qu'il signa chaque document de son nom complet
JOHN PHELPS
Il vint à Vevey et mourut, comme ses collègues dont les mémorials
nous environnent, en exil pour la cause de la liberté humaine
Cette pierre a été posée à la demande de
W(illiam) Walter Phelps, du New Jersey et de
Charles A. Phelps, du Massachusetts
descendants d'outre-mer



Deux citations du Nouveau Testament sur le même thème, ce qui permet à Ernest Biéler de lier les deux parties de la fenêtre.

- «Je Suis Le Bon Berger, le bon berger donne sa vie pour ses brebis» (Jean 10.11). Cette parole de Jésus suit la parabole du berger. Elle est reprise peu après : «Je suis le bon berger, je connais mes brebis et elles me connaissent» (Jean 10.14).

- Quelques versets plus loin (Jean 10. 24-27), Jésus répond à des juifs : «Vous ne me croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes Brebis Entendent Ma Voix, je les connais et elles me suivent».

Le thème du berger est très présent dans la Bible : «L'Eternel est mon berger» (Psaume 23.1).

On utilisait souvent autrefois le mot pasteur (du latin *pastor,* celui qui fait paître) pour désigner le berger.

Note : on nomme **phylactères** (en grec : lieu de conservation) les bandeaux contenant les textes sur les vitraux ou les sculptures. Ce mot traduit les *tephilim* de l'Ancien Testament : petits sachets de cuir contenant des versets bibliques, portés par les juifs pour la prière pour garder les commandements sur les mains et sur le front (tradition inspirée par Exode 6.8).

Le mot grec a passé dans le vocabulaire artistique et désigne aujourd'hui les «bulles» de texte dans les bandes dessinées.

Epitaphe de Edmond Ludlow (~ 1617 - 1693), régicide anglais

«sedes aeternas laetus advolavit» (*supra,* chap. 3.3)

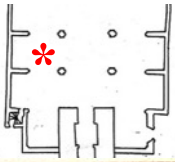

Inscription la plus connue de cette église, elle est dédiée à un personnage majeur de l'histoire anglaise.

- wiki english article *Edmund Ludlow*
- DHS, article *Edmund Ludlow*
- Rec études, p. 126-133 et 282-3
- Rec notice, p. 14-15 + 25-26
- MOTTAZ Eugène : *Un réfugié anglais en Suisse, Edmond Ludlow. in* Revue historique vaudoise, 1894. En ligne : e-periodica.ch
- Ceresole, p. 63-4
- Vibiscum, n° 12, 2008, p. 59-84: ROSSIER-MENTHONEX Michelette, *Les régicides de Charles Ier d'Angleterre réfugiés et enterrés à Vevey*

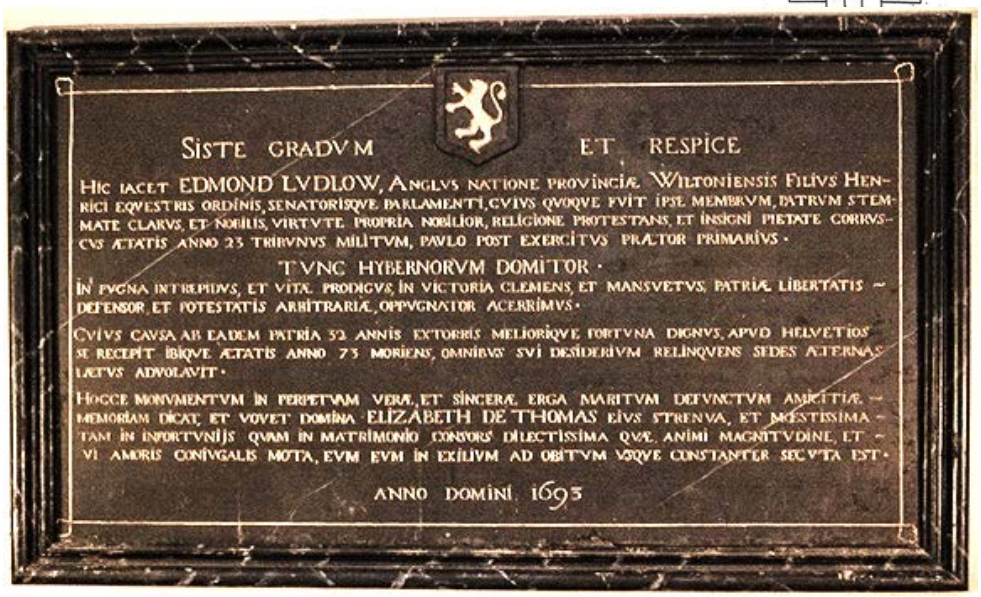

SISTE GRADUM ET RESPICE

HIC IACET EDMOND LUDLOW, ANGLUS NATIONE PROVINCIAE WILTONIENSIS FILIUS HENRICI EQUESTRIS ORDINIS, SENATORISQUE PARLAMENTI, CUIUS QUOQUE FUIT IPSE MEMBRUM, STEMMATE CLARUS, ET NOBILIS, VIRTUTE PROPRIA NOBILIOR, RELIGIONE PROTESTANS, ET INSIGNI PIETATE CORRUSCUS, AETATIS ANNO 23 TRIBUNUS MILITUM, PAULO POST EXERCITUS PRAETOR PRIMARIUS.
TUNC HYBERNORUM DOMITOR.
IN PUGNA INTREPIDUS , ET VITAE PRODIGUS, IN VICTORIA CLEMENS, ET MANSUETUS, PATRIAE LIBERTATIS DEFENSOR, ET POTESTATIS ARBITRARIAE, OPPUGNATOR ACERRIMUS.
CUIUS CAUSA AB EADEM PATRIA 32 ANNIS EXTORRIS MELIORIQUE FORTUNA DIGNUS, APUD HELVETIOS SE RECEPIT IBIQUE AETATIS ANNO 73 MORIENS, OMNIBUS SUI DESIDERIUM RELINQUENS SEDES AETERNAS LAETUS ADVOLAVIT.
HOCCE MONUMENTUM IN PERPETUAM VERAE, ET SINCERAE ERGA MARITUM DEFUNCTUM AMICITIAE, MEMORIAM DICAT, ET VOVET DOMINA ELIZABETH DE THOMAS, EIUS STRENUA, ET MOESTISSIMA TAM IN INFORTUNIJS QUAM IN MATRIMONIO CONSORS DILECTISSIMA QUAE ANIMI MAGNITUDINE, ET VI AMORIS CONIUGALIS MOTA, EUM EUM * IN EXILIUM AD OBITUM USQUE CONSTANTER SECUTA EST.
ANNO DOMINI 1693.

* EUM EUM: *répétition inutile, manifestement une faute de copie !*

Suspends ta marche et témoigne ton respect !

Ci-gît Edmond Ludlow, anglais de nationalité, de la province du Wiltshire,
fils d'Henri de l'ordre des chevaliers et sénateur du parlement, dont lui-même fut aussi membre.
Illustre par sa généalogie et noble, (encore) plus noble par sa vertu personnelle,
protestant de religion, et brillant par son insigne piété,
en l'an 23 de son âge tribun militaire (= officier),
peu après premier préteur de l'armée (= général en chef).

A cette époque dompteur des Irlandais.

Intrépide au combat, prodigue (= sans ménagement) de sa vie, clément et bienveillant dans la victoire,
défenseur de la liberté de sa patrie, adversaire très acharné du pouvoir arbitraire.

A cause de cela, banni de sa patrie pendant 32 ans, et digne d'un meilleur sort, il se retira chez les Helvètes,
et mourant ici dans sa 73e année, laissant à tous le regret de lui,
il s'envola joyeux vers les demeures éternelles.

Que ce monument dise la mémoire perpétuelle d'une amitié vraie et sincère envers son mari défunt,
c'est le vœu qu'exprime Elizabeth de Thomas son épouse, valeureuse et très affligée,
consoeur très aimée tant dans les infortunes que dans le mariage.
Par grandeur d'âme, et motivée par la force de l'amour conjugal,
elle l'a suivi avec constance dans son exil jusqu'à la mort.
En l'an du Seigneur 1693

6.3.Annexe. Victor Hugo à Vevey : méditation sur les tombes de Ludlow et Broughton, et sur le lac

En 1839, en voyage avec sa maîtresse, Hugo écrit de longues lettres à son épouse, lui demandant de les conserver car elles vont lui servir de matériau de base pour la publication du recueil *Le Rhin, lettres à un ami* (Paris 1842 ; une partie des lettres sont fictives). Il parle de son passage à Vevey le 21 septembre 1839 sans préciser où il a logé.

Il évoque de façon assez lyrique et «hugolienne» sa visite de Vevey et de l'église St-Martin, s'attardant sur les épitaphes de Ludlow et Broughton, qui se trouvaient alors proches l'une de l'autre. Il avait écrit, en 1827, une de ses premières pièces de théâtre, intitulée *Cromwell*, et connaissait donc ces personnalités. Il évoque aussi l'épitaphe de Laurent Matte (*supra,* p. 26).

«Je suis à Vevey, jolie petite ville blanche, propre, anglaise, confortable, chauffée par les pentes méridionales du mont Chardonne comme par des poêles et abritée par les Alpes comme par un paravent. J'ai devant moi un ciel d'été, le soleil, des coteaux couverts de vignes mûres, et cette magnifique émeraude du Léman enchâssée dans des montagnes de neige comme dans une orfèvrerie d'argent. (…).

Vevey n'a que trois choses ; mais ces trois choses sont charmantes: sa propreté, son climat et son église. Je devrais me borner à dire la tour de son église; car l'église elle-même n'a plus rien de remarquable. Elle a subi cette espèce de dévastation soigneuse, méthodique et vernissée que le protestantisme inflige aux églises gothiques. Tout est ratissé, raboté, balayé, défiguré, blanchi, lustré et frotté. C'est un mélange stupide et prétentieux de barbarie et de nettoyage. Plus d'autel, plus de chapelle, plus de reliquaires, plus de figures peintes ou sculptées; une table et des stalles de bois qui encombrent la nef, voilà l'église de Vevey.

Je m'y promenais assez maussadement, escorté de cette vieille femme, toujours la même, qui tient lieu de bedeau aux églises calvinistes, et me cognant les genoux aux bancs de monsieur le préfet, de monsieur le juge de paix, de messieurs les pasteurs, etc., etc. quand, à côté d'une chapelle condamnée où m'avaient attiré quelques vieilles consoles du quatorzième siècle, oubliées là par l'architecte puritain, j'ai aperçu dans un enfoncement obscur une grande lame de marbre noir appliquée au mur. C'est la tombe d'**Edmond Ludlow**, un des juges de Charles Ier, mort réfugié à Vevey en 1698 *[en fait c'était en 1693 !].* Je croyais cette tombe à Lausanne. Comme je me baissais pour ramasser mon crayon tombé à terre, le mot *depositorium*, gravé sur la dalle, a frappé mes yeux. Je marchais sur une autre tombe, sur un autre régicide, sur un autre proscrit, **Andrew Broughton**. Andrew Broughton était l'ami de Ludlow. Comme lui, il avait aimé Cromwell, comme lui il avait haï Cromwell, comme lui il dort dans la froide église de Vevey.

(…) Un rayon du soleil couchant, entré par je ne sais quelle lucarne, et comme dépaysé dans cette église nue et morne, est venu se poser sur les tombes comme la lumière d'un flambeau et j'ai lu les épitaphes. Ce sont de longues et graves protestations, où semble respirer l'âme des vieux régicides, hommes intègres, purs et grands d'ailleurs. Tous deux exposent les faits de leur vie et le fait de leur mort sans colère, mais sans concession. Ce sont des phrases rigides et hautaines, dignes en effet d'être dites par le marbre. On sent que tous deux regrettent la patrie. La patrie est toujours belle, même Londres vue du Léman. Mais ce qui m'a frappé, c'est que chacun des deux vieillards a pris une posture différente dans le tombeau. Edmond Ludlow s'est envolé joyeux vers les demeures éternelles, *sedes aeternas laetus advolavit*, dit l'épitaphe debout contre le mur. Andrew Broughton, fatigué des travaux de la vie, s'est endormi dans le Seigneur, *in Domino obdormivit*, dit l'épitaphe couchée à terre. Ainsi l'un joyeux, l'autre las. L'un a trouvé des ailes dans le sépulcre, l'autre y a trouvé un oreiller. L'un avait tué un roi et voulait le paradis ; l'autre avait fait la même chose et demandait le repos.

Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, qu'il y a, dans ces deux petites phrases si courtes, la clef des deux hommes et la nuance des deux convictions ? Ludlow était un penseur ; il avait déjà oublié le roi mort, et ne voyait plus que le peuple émancipé. Broughton était un ouvrier : il ne songeait plus au peuple, et avait toujours présente à l'esprit cette rude besogne de jeter bas un roi. Ludlow n'avait jamais vu que le but, Broughton que le moyen. Ludlow regardait en avant. Broughton regardait en arrière. L'un est mort ébloui, l'autre harassé.

Comme je quittais ces deux tombes, une troisième épitaphe m'a attiré, longue et solennelle apostrophe au voyageur gravée en or sur marbre noir, comme celle de Ludlow. Mon pauvre Louis, à côté de toute grande chose il y a une parodie. Près des deux régicides, il y a un apothicaire. C'est un respectable praticien appelé **Laurent Matte**, fort honnête et fort charitable homme d'ailleurs, qui, parce qu'il lui est arrivé de faire fortune à Libourne et de se retirer du commerce à Vevey, veut absolument que le passant s'arrête et réfléchisse sur l'inconstance des choses humaines : *Morare parumper, qui hac transis, et respice rerum humanarum inconstantiam et ludibrium*.

Si jamais tombe emphatique a été ridicule, c'est à coup sûr celle qui coudoie les deux pierres sévères sous lesquelles Ludlow et Broughton gisent avec leurs mains sanglantes.

Le soir – c'était hier - je me suis promené au bord du lac. (…) La lune était presque dans son plein. La haute crête de Meillerie, noire au sommet et vaguement modelée à mi-côte, emplissait l'horizon. Au fond, à ma gauche, au-dessous de la lune, les dents d'Oche mordaient un charmant nuage gris-perle, et toutes sortes de montagnes

fuyaient tumultueusement dans la vapeur. L'admirable clarté de la lune calmait tout ce côté violent du paysage. Je marchais au bord même du flot. C'était la nuit de l'équinoxe. Le lac avait cette agitation fébrile qui, à l'époque des grandes marées, saisit toutes les masses d'eau et les fait frissonner (…). Des bruits de voix m'arrivaient de la ville, et je voyais sortir du port de Vevey un bateau allant à la pêche. Ces bateaux pêcheurs du Léman ont une forme que le lac leur a donnée. Ils sont munis de deux voiles latines attachées en sens inverse à deux mâts différents, afin de saisir les deux grands vents qui s'engouffrent dans le Léman par ses deux bouts, l'un par Genève, qui vient des plaines, l'autre par Villeneuve, qui vient des montagnes. Au jour, au soleil, le lac est bleu, les voiles sont blanches, et elles donnent à la barque la figure d'une mouche qui courrait sur l'eau, les ailes dressées. La nuit, l'eau est grise et la mouche est noire. Je regardais donc cette gigantesque mouche, qui marchait lentement vers Meillerie, découpant sur la clarté de la lune ses ailes membraneuses et transparentes. Le lac jasait à mes pieds. Il y avait une paix immense dans cette immense nature. C'était grand et c'était doux. Un quart d'heure après, la barque avait disparu, la fièvre du lac s'était calmée, la ville s'était endormie. J'étais seul, mais je sentais vivre et rêver toute la création autour de moi.

* Je songeais à mes deux régicides, qui prennent, eux aussi, leur part de ce sommeil et de ces repos de toutes choses dans ce beau lieu. Je m'abîmais dans la contemplation de ce lac que Dieu a rempli de sa paix et que les hommes ont rempli de leurs guerres. C'est un triste privilège des lieux les plus charmants d'attirer les invasions et les avalanches. (...) Toute cette ravissante côte basse du Léman a été, depuis trois mille ans, sans cesse dévastée par des passants armés qui venaient, chose étrange, du midi aussi bien que du Nord. Les Romains y ont trouvé la trace des Grecs ; les Allemands y ont trouvé la trace des Arabes. La tour de Glérolles a été bâtie par les Romains contre les Huns. Neuf cents ans plus tard, la tour de Goure *(sic)* a été bâtie par les Vaudois contre les Hongrois. L'une garde Vevey ; l'autre protège Lausanne (...). *

Le lendemain soir, il écrit : «C'est à Lausanne, cher Louis, que j'achève cette interminable lettre. Un vent glacial vient par ma fenêtre (…). Chose bizarre, Vevey est la ville la plus chaude de la Suisse ; Lausanne en est la plus froide. Quatre lieues [1] séparent Lausanne de Vevey. La Provence touche la Sibérie.

L'année donne en moyenne, à Paris, cent cinquante et un jours de pluie ; à Vevey, cinquante-six. Prenez cela comme vous voudrez, et ouvrez votre parapluie.» *(Extraits de Victor Hugo, Le Rhin, lettre XXXI)*

* Ce paragraphe, aussi bien écrit qu'il soit, dénote la très mauvaise connaissance que Victor Hugo avait de l'histoire de la région ! Il semble qu'il ait repris les informations de guides touristiques.

[1] 4 lieues = 19 km.

Texte disponible dans HUGO Victor, *Voyages en Suisse*, Poche Suisse, Ed. Florides Helvètes, 2023, p. 122-136 (+ une intéressante introduction)
Version en ligne : https://fr.wikisource.org/wiki/En_voyage,_tome_I_(Hugo,_éd._1906) (lettre XXXIX, p. 402 ss) →



Evocations de Edmond Ludlow, à ses deux domiciles veveysans. (*supra, chap. 3.3*)

← *Place du Sauveur, à côté de la librairie de la Fontaine*

↓ *A côté de l'arrêt de bus d'Entre-deux-Villes*

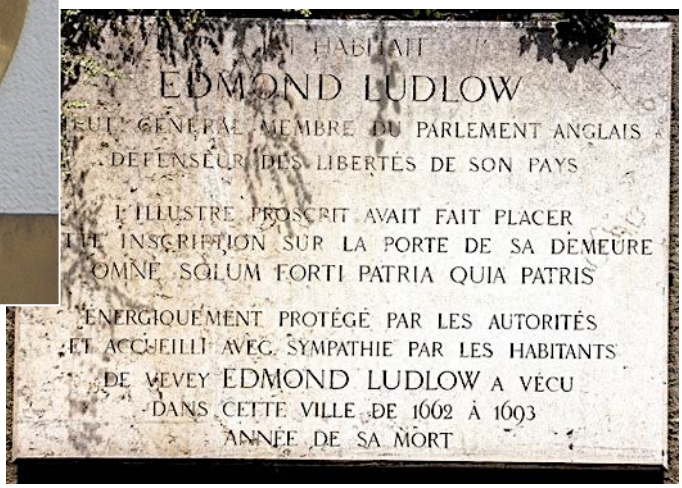



Evocation du passage de Victor Hugo sur un banc de l'esplanade St-Martin

6.4. Chapelle de Musard

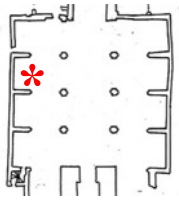

Epitaphe du bailli Johann Rudolf Stürler, (?? - 1780)

«Avec les regrets sincères de tous ceux qui honorent la vertu»

Il a été enterré dans le cœur. L'épitaphe est surmontée des armoiries (portail) de la famille von Stürler qui voyait l'origine de son nom dans *Türli* (petite porte). C'est une très importante famille aristocratique bernoise.

- Rec notice, p. 14
- Rec études, p. 157



ICI REPOSE
NOBLE JEAN RODOLPH STURLER
SEIGNEUR BALLIF DE VEVEY
MORT DANS CETTE VILLE
APRÉS TREIZE MOIS DE PREFECTURE
LE 4ME DECEMBRE 1780
IL À EMPORTÉ LES REGRETS SINCERES
DE TOUS CEUX QUI HONORENT LA VERTU.



Epitaphe du bailli Jean Rodolphe Lienhard (1709-1766), *«ami du vrai»*

Mort en fonction, il a été enterré dans le chœur après des funérailles imposantes (cortège de 4'000 personnes dont deux compagnies de grenadiers)

- Rec notice, p. 14
- Rec études, p. 157
- Ceresole, p.88

ICY REPOSE
JEAN RODOLPHE LIENHARD
DANCIENNE FAMILLE PATRICIENNE DE
LA V[ILLE] ET R[EPUBLIQUE] DE BERNE, ANCIEN
SECRET[AIRE]
DES FINANCES ALLEMANDES. NE LE 9°
DECEMBRE 1709 : ELU SEIGNEUR
BALLIF DE VEVEY LE 25 AVRIL 1764
IL FUT AMI DU VRAI, D'UN ACCES FACILE,
D'UNE PIETE DISTINGUEE, ECLAIRE, JUSTE,
INTEGRE, COMPATISSANT ET DESIN-
TERESSE
DES LENTREE AU BALLIAGE IL GAGNA
TOUS LES COEURS ; IL MOURUT
LE 12. FEVRIER MDCCLXVI
PLEURE DE TOUS



Le vin et le pain, les deux éléments de la sainte Cène, sont ici illustrés par des scènes agricoles que ne renieraient pas les membres de l'école de Savièse, amis de Ernest Biéler.

- «Je rafraichirai l'Ame altèrée *(sic)* et je rassasierai toute âme languissante». (Jérémie 31.25). Texte illustré par une scène de vendange. Le mot altéré (assoiffé) a disparu du français courant, mais pas son contraire, désaltéré.

- «Le pain de Dieu c'est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde». (Jean 6.33) Texte illustré par une scène de moisson.

On a ici, tout ensemble
- le concret du vin et du pain dans les scènes agricoles,
- une interprétation spirituelle : Dieu alimente l'âme et la foi,
- l'évocation de la sainte Cène dans la juxtaposition des récoltes de ce qui deviendra le pain et le vin.

Epitaphe de Jean Louis Couvreu de Deckersberg (1693-1775)

«bene meritus de ecclesia, pauperibus et tota hac societate»

fils de Jean Martin Couvreu

Famille Couvreu : voir *supra*, p. 19



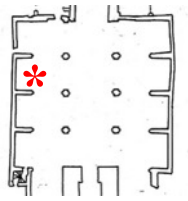



Armoiries de la famille de Musard et armoirie combinées des familles de Musard et de Mestral.



PROPE HOC CUBICULUM
JACET
NOB[ILIS] GEN[ERIS] ET PIUS D[OMI]NUS
JOH[ANNES] LUD[OVICUS] COUVREU DE
DECKERSBERG,
CIVIS VIVIACENSIS,
BENÈ MERITUS DE ECCLESIA, PAUPERIBUS
ET TOTA HAC SOCIETATE.
VIXIT DEO IN TERRIS
VIVIT NUNC CUM DEO IN CAELIS
NATUS EST XI. DIE M[EN]SIS 7[EM]BRIS
AN[NO] G[RA]TIAE MDCXCIII.
OBIIT V. DIE M[EN]SIS MAII
AN[NO] MDCCLXXV

HAEC INSCRIPTIO POSITA EST IN SIGNUM
PEREN~E VENERATIONIS ET GRATITUDINIS
CUJUSDAM PASTORIS HUJUS GREGIS QUI
LUGET CUM EO. ET TOTA FAMILIA DIGNI
ET CARI DEFUNCTI

Près de cette loge
repose
de noble famille et pieux seigneur
Jean Louis Couvreu de Deckersberg
citoyen veveysan,
qui a bien mérité de l'Eglise, des pauvres
et de toute cette société.
Il vécut en Dieu sur terre
il vit maintenant avec Dieu dans les Cieux
Il est né le 11e jour du mois de septembre
en l'an de grâce 1693
Il mourut le 5e jour du mois de mai
en l'an 1775

Cette inscription est posée en signe
durable de respect et de gratitude
d'un pasteur de ce troupeau qui
pleure avec lui et toute la famille du digne
et cher défunt

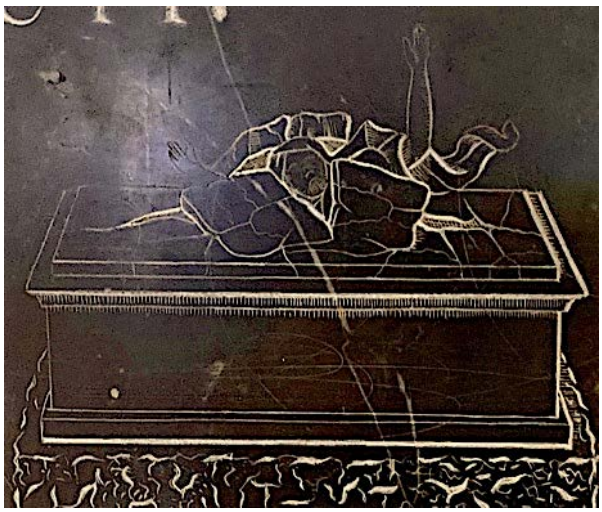

Memento mori : tête de mort et sortie de tombeau

La tête de mort sur deux os qui se trouve au bas de cette stèle est un motif fréquent des monuments funéraires. Elle ne vise pas à faire peur (ce n'est pas un symbole de pirate !) mais à rappeler aux fidèles la fragilité de la vie et l'inéluctabilité de la mort, pour les inciter à se concentrer sur l'essentiel. On nomme donc un tel motif un *memento mori* (littéralement : souviens-toi de mourir).

Quant au dessin qui l'accompagne, il témoigne d'une foi en la résurrection concrète des corps. On voit en effet un défunt (qui n'est plus à l'état de squelette) briser la pierre et sortir la tête et deux bras du tombeau. C'est une reprise maladroite d'une sculpture spectaculaire d'un tombeau de l'église de Hindelbank (BE).

- Grandjean, p. 523
- *Trésors d'art religieux en pays de Vaud*, Ed. Musée historique de Lausanne, 1982, p. 116.
- Wiki, article *Pierre tombale de Maria Magdalena Langhans*

6.5. Chapelle de Joffrey



Armoiries de la famille de Joffrey. Les Joffrey ont bâti l'actuelle Cour au Chantre au XVIIIe s.



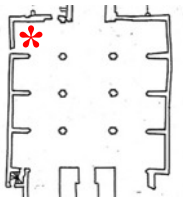

- «Alleluia»: une exclamation fréquente dans les chants et dans la liturgie, déjà dans le judaïsme de l'Ancien Testament. L'expression hébraïque *halelu Ya* (louez Yaweh, en général rendue par louez l'Eternel), par ex. Psaumes 111.1, n'a pas été traduite dans la version juive en grec de l'Ancien Testament (la Septante) mais reprise telle quelle, ce qui indique que c'était déjà une exclamation, une parole liturgique bien ancrée.

- «Ne crains point (ou Ne crains rien) car je suis avec toi» (Esaïe 41.10).

L'auréole du bénisseur (probablement le Christ) est représentée par sept étoiles, alors que le béni agenouillé est éclairé par sept bougies.

La **vitrine** située sous ce vitrail présente des plans des fouilles archéologiques des années 1990. Elle peut être éclairée en pressant un bouton sur sa droite.



On accède à la **petite porte** par des escaliers qui la surélèvent, pour correspondre à l'ancien niveau du sol extérieur le long du mur nord de l'église.
Elle se trouve actuellement trop haut également de l'autre côté... (supra, p. 15).

7. Le chœur

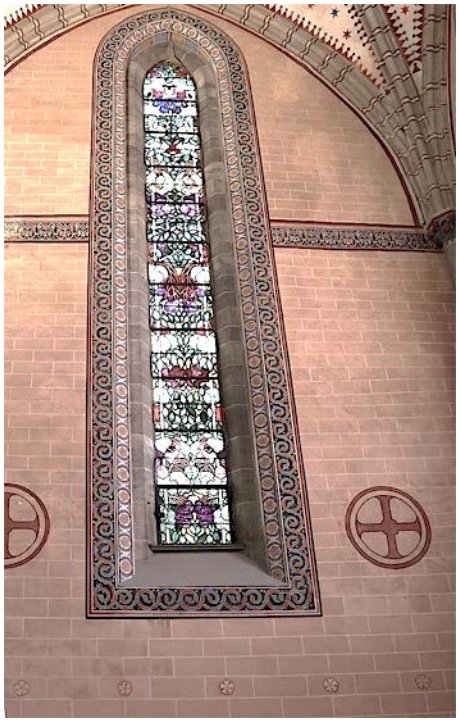

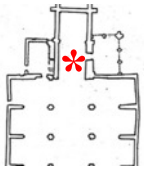

Le **chœur** a été bâti à la fin du XIIIe s. dans le style gothique dit rayonnant (en raison des roses polylobées des fenêtres) : faisceaux de trois colonnes engagées (qui donnent plus de légèreté qu'une colonne massive), petits chapiteaux peints, supportant les nervures des voûtes en croisées d'ogives (arc brisé) avec clés de voûte imagées.

Il bénéficie d'une décoration polychrome, recouverte à la Réforme, partiellement retrouvée et assez fidèlement restituée vers 1900 : ciel étoilé, végétaux stylisés, arabesques, frise avec des cœurs, bandeau de roses, appareil de pierres dessiné en trompe-l'œil sur les parois, ...

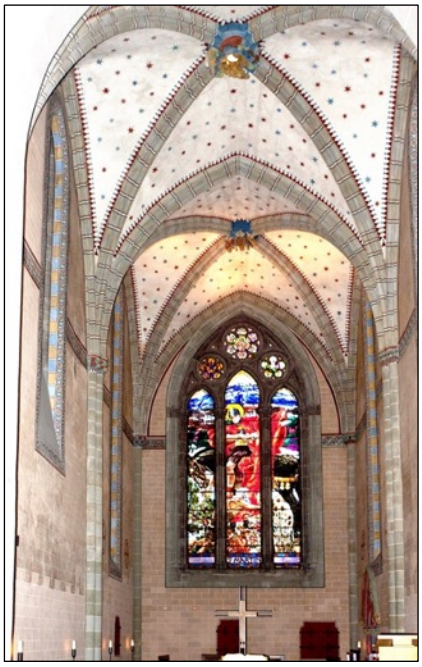



- Wiki, articles *Architecture gothique* et *Art gothique*



Le grand **vitrail représentant saint Martin**, de Ernest Biéler (1901) est un modèle reconnu d'œuvre de l'Art nouveau : foisonnement de végétation, mise en valeur des corps d'humains et d'animaux, refus de la symétrie du classicisme, vivacité des couleurs. Une œuvre à voir absolument un matin lorsque le soleil se trouve à l'est !

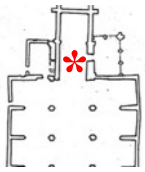

- sur E. Biéler : *supra* p. 10

La fenêtre a été rénovée pour recevoir ce vitrail (il n'y en avait pas auparavant), en respectant sa forme primitive : gothique rayonnant avec **trois *oculi*** à rosaces polylobées (*supra*, p. 15, photo 1894).

Un *oculus* (petit œil) est une fenêtre ronde ou ovale, décorée en général par une forme polylobée rayonnant à partir d'un cercle central ; on parle donc aussi de rose ou de rosace.

Les *oculi* de ce vitrail sont illustrés de motifs végétaux : blé à gauche, vigne à droite, arbuste au centre.

Le **manteau, ou chlamyde,** que porte le saint-Martin de Biéler a la forme typique de celui du cavalier romain : c'est une cape d'une seule pièce de tissu, normalement attachée par une broche (fibule) sur l'épaule droite, ce qui laisse le bras droit dégagé et enveloppe le gauche. Selon certains historiens, elle doit être de couleur blanche pour un légionnaire, la couleur rouge étant de haute dignité, sénatoriale, royale ou impériale. Mais on trouve quand même du rouge dans les tuniques des légionnaires de base... L'artiste (comme beaucoup d'autres) a préféré un rouge éclatant plus efficace visuellement. Cette couleur permet d'autre part de faire un parallèle avec l'épisode de l'humiliation de Jésus lors de la Passion : selon Matthieu 27.27-31, des soldats l'affublent d'un manteau écarlate et d'une couronne d'épines pour se prosterner devant lui : «Salut, roi des Juifs».

Martin, selon l'hagiographie, se serait rabattu sur son manteau car il avait déjà distribué tout son argent. On explique parfois qu'il n'aurait donné «que» la moitié de son manteau parce qu'il n'avait payé de sa poche que la moitié de son équipement, ou qu'il aurait plutôt donné la doublure du manteau qui, elle, lui appartenait en propre. Mais on lit aussi ailleurs que le soldat romain payait, sur sa solde, la totalité de son équipement...



L'inscription inférieure respecte la tradition de mentionner les donateurs et réalisateurs de l'œuvre.
- En souvenir de M. Jules MONNERAT ancien syndic ce vitrail a été donné en 1900 à la ville de VEVEY
- EXECUTE par Ed. HOSCH peintre verrier à LAUSANNE d'après les dessins et cartons de E. BIELER à SAVIESE

Jules Monnerat, syndic de 1873 à 1876, est un des hommes d'affaires qui ont acheté à Henri Nestlé son entreprise en 1875. Il a également participé à la fondation de la Cie du Gaz. Après son décès (1898), sa famille a financé la réalisation de ce vitrail.

Croix de consécration

Lors de la dédicace (consécration d'une église) l'évêque dessinait, avec le saint chrême, 12 croix notamment dans le chœur ; une sorte de baptême de l'église. On en gardait le souvenir en peignant ou sculptant 12 croix.



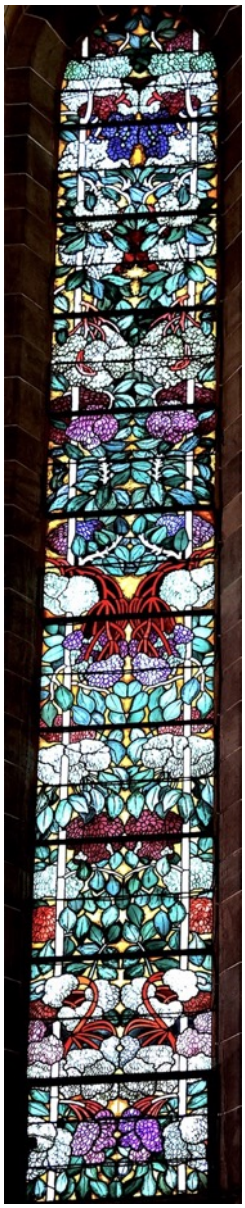



Les vitraux des fenêtres latérales du chœur sont également dus à E. Biéler. Ils ont été placés dans des fenêtres préexistantes et rénovées, également en 1901. Dans le style Art nouveau, ils représentent des motifs végétaux (sarments de vigne) stylisés.

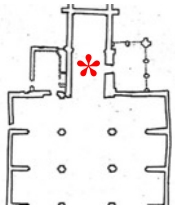

Deux de ces fenêtres ont été partiellement condamnées en raison de la construction (en 1896-97) de la sacristie et du portique sur les côtés du chœur.





Les armoires (liturgiques ?) et la porte ont été reconstituées lors des travaux de 1900 selon des modèles d'autres monuments.

Le **lavabo,** ou **piscine liturgique**, a été reconstitué en 1901 à partir de vestiges retrouvés lors des travaux. La mention R.F.S. 1901 donne les initiales d'un artisan (qui ?)

Sa décoration est riche de symboles :
- lions : la force ;
- œil (juste au-dessus de la colonne centrale) : la présence de Dieu qu'on ne peut pas représenter en entier ;
- loups ou monstres : le mal en embuscade ;
- escargots : la patiente persévérance ou la mort et résurrection (entrée et sortie de la coquille) ;
- trilobe : la Trinité ;
- arbre de vie (ou arbre de Jessé ?).



L'arbre avec feuilles et fruits est en général considéré comme une référence à l'**arbre de vie** du Jardin d'Eden, voisin de celui de la connaissance (Genèse 2.9). A la suite de la désobéissance d'Adam et Eve, l'humanité a été privée de l'accès à cet arbre, donc de l'immortalité (Genèse 3.22). Un accès retrouvé pour les chrétiens, Jésus-Christ ayant effacé le péché originel (Apocalypse 2.7 et 22.14).

Le même motif décoratif représente parfois (notamment entre le XIIe et le XIVe s.) l'**arbre de Jessé**, symbolisant l'arbre généalogique de Jésus à partir de Jessé de Bethléhem, père du roi David (I Samuel 16.1), ce qui souligne à la fois la pleine humanité de Jésus et son lien avec l'oint de Dieu qu'était David. A Noël, on chante encore le vieux cantique allemand : «D'un arbre séculaire, du vieux tronc d'Isaï [variante de Jessé] ... un frais rameau jaillit.»

Le lavabo ou piscine liturgique (ici à double vasque) permettait aux prêtres de se purifier les mains avant la consécration eucharistique. Un rite accompagné de la récitation, en latin, de Psaumes 26.6 (25.6 dans les anciennes versions catholiques) : *«Lavabo inter innocentes manus meas»* (je laverai mes mains parmi les innocents, ou en signe d'innocence). Le *lavabo,* parole liturgique, a désigné ensuite le rite, le linge utilisé et la vasque permettant l'écoulement de l'eau dans le sol de l'église, avant de passer, au XIXe siècle, dans notre salle de bain ! Dans la liturgie catholique actuelle, le *lavabo* désigne un autre texte (Psaumes 51.4 / 50.4) : «Lave-moi de mes fautes, Seigneur, purifie-moi de mon péché». Le lavabo permettait, en plus, d'évacuer en terre consacrée l'eau des purifications et le vin restés après la messe.

On le nomme aussi piscine. En latin ce mot désigne un vivier à poissons (latin *piscis*), puis un réservoir d'eau et plus spécifiquement un bassin à ablutions, comme la piscine de Béthesda à Jérusalem (Jean 5.2). Il garde, pendant tout le Moyen Age, son sens religieux, avant de redevenir profane au XIXe siècle.





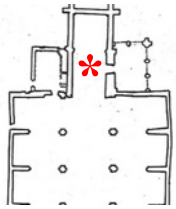

Aux croisements des ogives du plafond se trouvent deux **clés de voûte**, sculptées et peintes, qui n'ont pas subi l'iconoclasme de la Réforme, les thèmes étant «acceptables» pour les protestants ! Datant probablement du tout début du XIVe siècle, elles ont été restaurées en 1901 et en 1990 à partir des traces de couleurs d'origine.

Au-dessus de la table de communion protestante (et probablement de l'ancien autel catholique) se trouve un **Christ bénissant**, auréolé et montrant les stigmates (traces des blessures de la Passion sur son front, ses mains, ses pieds et son flanc droit). Il est accompagné de la Vierge Marie et d'un jeune homme imberbe. C'est une façon traditionnelle de représenter le disciple Jean (l'évangéliste) qui était très jeune lorsqu'il a suivi le Christ. Marie et «le disciple qu'il aimait» (traditionnellement identifié à Jean) étaient au pied de la croix (Jean 19.25-27).

Note : le pasteur Piguet considère qu'il s'agissait plutôt à l'origine de Jean-Baptiste, que l'on trouve souvent dans des scènes comparables. Pour ma part, je pense que le rude prophète Jean-Baptiste aurait été représenté avec une barbe et une peau de bête au lieu de la tunique soignée que l'on voit ici.

- Vibiscum n°11, 2006, p. 195-205 : PIGUET Henri, *Les clés de voûte sculptées du chœur de Saint-Martin*.

La seconde clé représente le **tétramorphe**, d'un mot grec signifiant la quadruple forme. Il s'agit des «quatre vivants» ailés d'une vision du prophète Ezéchiel (1.4-11), chacun avec quatre faces : homme, taureau, lion et aigle, qui symbolisent l'universalité (quatre familles d'animaux terrestres) de Dieu. Le thème est repris et modifié dans l'Apocalypse (4.6 - 5.14) où ces quatre «animaux» ailés (y compris l'homme) rendent gloire à Dieu.

La tradition chrétienne (Irénée de Lyon notamment, puis saint Augustin) interprète ensuite le tétramorphe comme l'évocation des quatre évangélistes :
- l'homme pour Mathieu (dont l'évangile commence par la généalogie de Jésus qui le rattache à l'humanité),
- le lion pour Marc (dont l'évangile commence par l'histoire de Jean Baptiste au désert, domaine du lion),
- le taureau pour Luc (dont l'évangile débute par l'évocation de Zacharie, prêtre sacrificateur – de bœufs notamment – au Temple),
- l'aigle pour Jean (qui ouvre son évangile par le rappel du Verbe venu dans le monde, comme un aigle qui descendrait sur terre).

Le tétramorphe est ainsi devenu une illustration commune des quatre évangiles, et plus globalement de la parole de Dieu. Une symbolique qui n'a pas dérangé les réformés, attachés à proclamer la prééminence des Ecritures.

On peut signaler la présence de variantes du tétramorphe dans l'église de Corsier (plafond du chœur), l'église russe de Vevey (quatre angles de la voûte centrale) et l'église Notre-Dame de Vevey (statues du porche d'entrée).

- Martin: *Un tétramorphe dans l'église St-Martin de Vevey*. En ligne : jfmhistoire.ch/vevey
- wiki, article *Tétramorphe*



Le **mobilier liturgique (ambon, croix, baptistère)** en métal, pierre et bois, résolument moderne et sobre, est dû à l'architecte Hubert Vuilleumier. Il a été créé à l'occasion des travaux des années 1990.

La **table de communion** date du XVIIIe siècle. Considérant que le sacrifice de Jésus-Christ n'a pas besoin de répliques régulières mais d'un simple rappel symbolique (la sainte cène), les premiers réformés n'ont en principe pas conservé l'autel des églises catholiques et l'ont remplacé par une simple table de bois. Elle a cependant repris plus tard une dimension et une forme plus imposante, sans devenir un objet sacré. Elle sert aussi à mettre en évidence la Bible, centre de la foi et du culte réformés.

Les ***antependia*** (en latin *qui pend devant*) en tissu de la table et de l'ambon respectent les couleurs liturgiques proposées par l'EERV : violet (Avent, Carême, Semaine sainte), blanc (de Noël à l'Epiphanie, de Pâques à la Pentecôte), rouge (Rameaux et Pentecôte, Réformation, installations), vert (autres temps, dits ordinaires).

7-8. Le chœur et la nef autrefois

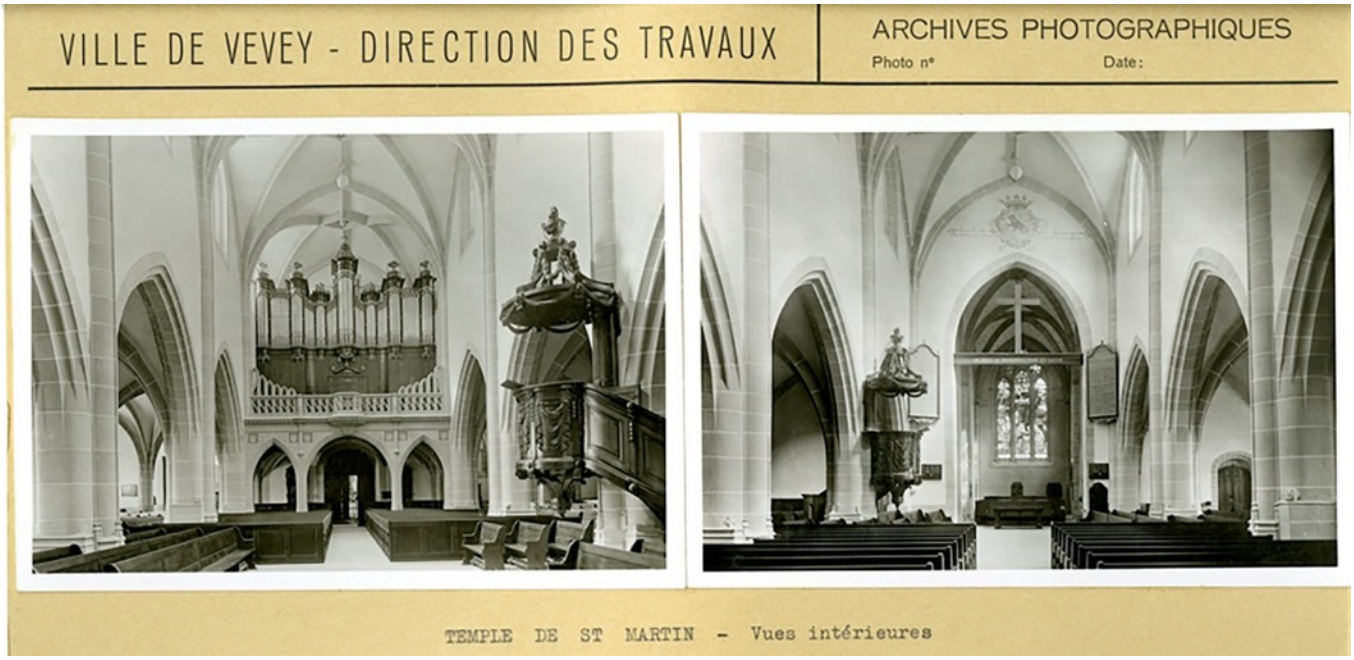

photos non datées, mais d'avant 1942 (pas de mosaïque de Biéler, voir infra p. 42). *@ cartoriviera.ch*

L'arc triomphal, entre le chœur et la nef, encadré par les Tables de la Loi (*infra*, p. 39), contient une croix posée sur une poutre avec l'inscription «Je suis la résurrection et la vie».

On voit ici l'orgue dans sa version élargie (1883-1953, *infra*, p. 40). Les bancs convergent en U en direction de la chaire ; il y en a aussi dans le chœur (*supra*, 2.1.F).



8. La nef

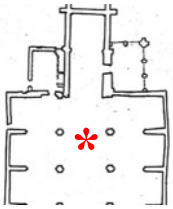

Remplaçant celle des XIIIe - XIVe s, construite entre 1522 et 1533, juste avant sa conversion au protestantisme, la **nef** est de style gothique flamboyant. Il est caractérisé par la forme (flammes) du haut des fenêtres (ce qui ne se voit pas à St-Martin). C'est l'architecte-maçon genevois François de Curtines qui est chargé des travaux.

Rappel lexical : en vieux français, le mot nef signifie navire (du latin *navis*). Le terme a été repris pour la partie de l'église qui ressemble à un navire renversé ; peut-être aussi sous l'influence du mot grec *naos*, temple.



Avec les chapelles des bas-côtés, elle forme un carré de 29 m. de côtés. Les colonnes ne comportent pas de chapiteaux. Les croisements des nervures du plafond forment des losanges, sans clés de voûte, pour accentuer l'impression de légèreté.







Le plafond est orné de petits motifs représentant le soleil et la lune avec des étoiles (la voûte céleste), et de marguerites (quel symbolisme ?).

Les nervures secondaires (liernes) sont terminées par des têtes de loups ou de monstres.

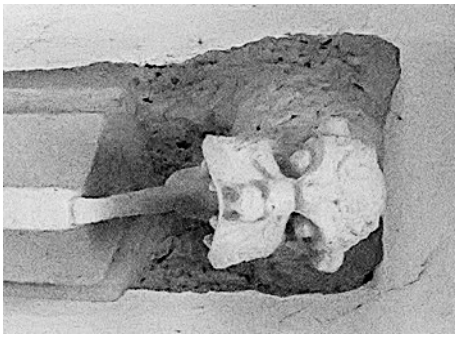

Le haut des parois, au-dessus des bas-côtés, est éclairé par huit fenêtres., qui forment ce que l'on nomme **clair-étage** dans les églises gothiques. Elles ont été rénovées pour accueillir, en 1958, les **vitraux** de François de Ribeaupierre (*Supra*, p. 11). On n'a pas repris ici le style gothique rayonnant des fenêtres des chapelles des bas-côtés. Ces vitraux sont des mosaïques de couleurs représentant la croix et une lumière rayonnante qui pourrait rappeler les *oculi* des vitraux de Ernest Biéler. Les couleurs sont accordées à celles des fenêtres inférieures.

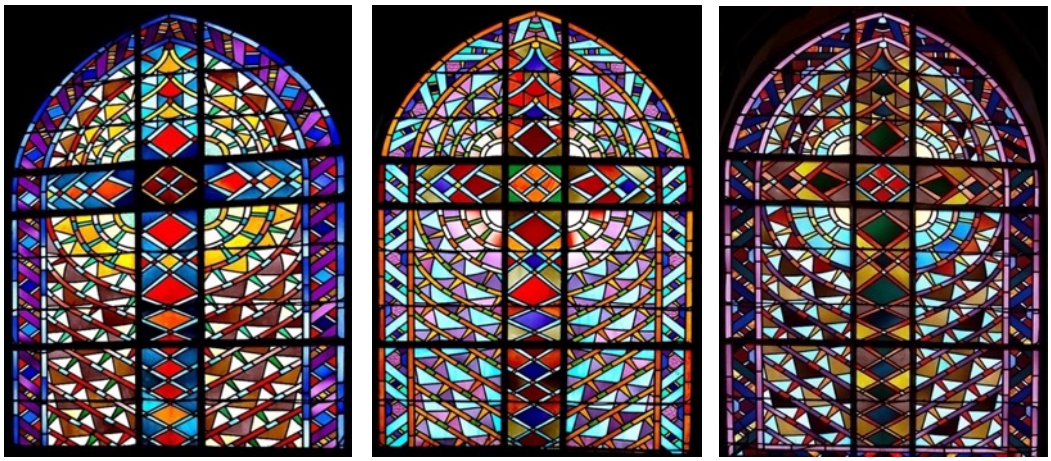

Dédicace au sommet de l'arc triomphal (remise en évidence en 1932)



Ecusson bernois et vestiges d'une ancienne inscription en allemand difficile à lire (on devine la date : 1592)

DAVID TSCHIFFELI ANCIEN *SEIGNEUR BALIF DE ROMAINMO*TIER
A PRÈSEN BALLIF A VEVAY *ET CAPITAINE DE CHILLION 1722*
17 *25*
IBL FECIT (= Jean-Baptiste Lempen a fait)

David Tschiffeli. Bailli de 1721 à 1728, résidait encore à Chillon (transfert de la résidence au château de Vevey en 1733) ; il était peu aimé des Veveysans… Rec études, p. 152-154

Il y a eu d'importants travaux d'aménagement en 1725 (tout est peint en blanc), aux frais de Jean Martin Couvreu (*supra*, p. 19). On en a profité pour actualiser les armoiries de Berne, au sommet de l'arc triomphal, à l'entrée du chœur, propriété de Leurs excellences de Berne. Ceresole notes, p. 72-73, Rec notice, p. 7-8

Jean-Baptiste Lempen. Artisan peintre et menuisier qui a notamment travaillé dans l'Hôtel de ville de Vevey. Il n'est manifestement pas très à l'aise en épigraphie : il écrit le mot ballif avec deux orthographes différentes et a mal calculé la place nécessaire sur la première ligne de l'inscription.





Tables de la Loi

Offertes par Jean Martin Couvreu de Deckersberg (*supra*, p. 19) à l'occasion de la réfection de l'église (1725)**.** Jusqu'en 1990, elles étaient placées de part et d'autre de l'arc triomphal (*supra*, photo chap. 7-8)

Elles contiennent les «Dix commandements» (Exode 20.2-17), complétés par le «Sommaire de la loi» (Matthieu 22.37-40)

Ci-dessous le texte intégral (repris de RicRiv, p. 31)

LES DIX COMMANDEMENS DE LA LOI DE DIEU EXODE
PREFACE
ECOUTE ISRAEL JE SUIS L'ETERNEL TON DIEU QUI T'AI RETIRE DU PAYS D'EGYPTE DE LA MAISON DE SERVITUDE
LA PREMIERE TABLE
I
TU N'AURAS POINT D'AUTRES DIEUX DEVANT MA FACE
II
TU NE TE FERAS AUCUNE IMAGE TAILLEE NI AUCUNE RESSEMBLANCE DES CHOSES QUI SONT LA HAUT AU CIEL NI CA BAS EN LA TERRE NI DANS LES EAUX SOUS LA TERRE TU NE TE PROSTERNERAS POINT DEVANT ELLES NI NE LES SERVIRAS CAR JE SUIS LE SEIGNEUR TON DIEU UN DIEU FORT & JALOUX QUI VISITE LINIQUITE DES PERES SUR LES ENFANTS JUSQUES A LA TROISIEME & LA QUATRIEME GENERATION DE CEUX QUI ME HAISSENT & QUI FAIS MISERICORDE JUSQU'A MILLE GENERATIONS A CEUX QUI M'AIMENT & QUI GARDENT MES COMMANDEMENS
III
TU NE PRENDRAS POINT LE NOM DE L'ETERNEL TON DIEU EN VAIN CAR L'ETERNEL NE TIENDRA POINT POUR INNOCENT CELUI QUI PRENDRA SON NOM EN VAIN
IV
SOUVIEN TOI DU JOUR DU REPOS POUR LE SANCTIFIER TU TRAVAILLERAS SIX JOURS & CES JOURS LA TU FERAS TOUTE TON OEUVRE MAIS LE SEPTIEME JOUR EST LE REPOS DE L'ETERNEL TON DIEU TU NE FERAS AUCUNE OEUVRE EN CE JOUR LA NI TOI NI TON FILS NI TA FILLE NI TON SERVITEUR NI TA SERVANTE NI TON BETAIL NI L'ETRANGER QUI EST DANS TES PORTES CAR DANS SIX JOURS LE SEIGNEUR A FAIT LE CIEL LA TERRE & LA MER & TOUT CE QUI EST EN EUX & S'EST REPOSE LE SEPTIEME JOUR C'EST POURQUOI LE SEIGNEUR A BENI LE JOUR DU REPOS & LA SANCTIFIE

LA SECONDE TABLE DES DIX COMMANDEMENS DE LA LOI DE DIEU
V
HONORE TON PERE & TA MERE AFIN QUE TES JOURS SOYENT PROLONGES SUR LA TERRE QUE L'ETERNEL TON DIEU TE DONNE
VI
TU NE TUERAS POINT
VII
TU NE PAILLARDERAS POINT
VIII
TU NE DEROBERAS POINT
IX
TU NE DIRAS POINT FAUX TEMOIGNAGE CONTRE TON PROCHAIN
X
TU NE CONVOITERAS POINT LA MAISON DE TON PROCHAIN NI SA FEMME NI SON SERVITEUR NI SA SERVANTE NI SON BOEUF NI SON ANE NI AUCUNE CHOSE QUI SOIT A TON PROCHAIN
LE SOMMAIRE DE TOUTE LA LOI
MATTHIEU XXII
TU AIMERAS L'ETERNEL TON DIEU DE TOUT TON COEUR DE TOUTE TON AME & DE TOUTE TA PENSEE CELUI CI EST LE PREMIER & LE GRAND COMMANDEMENT ET LE SECOND QUI LUI EST SEMBLABLE
TU AIMERAS TON PROCHAIN COMME TOI MEME
DE CES DEUX COMMANDEMENS DEPENDENT TOUTE LA LOI & LES PROPHETES







A la base de quelques piliers du côté ouest, se trouvent des **têtes grotesques.** Avec les sculptures des voûtes, c'est probablement tout ce qui reste du travail du peintre, verrier et sculpteur veveysan Claude de Bollaz, chargé de la décoration intérieure de la nef, à partir de 1528, notamment de vitraux du côté nord. Son travail n'avait aucun avenir à partir de la Réforme de 1536... Mais on peut se demander pourquoi les réformés ne les ont pas martelées.

Les figures grotesques ou monstrueuses des églises romanes et gothiques expriment le fait que le monde d'ici-bas inclut le mal, la laideur et la peur, que l'Eglise combat notamment en leur opposant la beauté, la foi, ... avec une pointe de volonté d'exorcisme. On nomme aussi ces figures chimères (du nom d'un monstre mythologique) ou marmousets (petite tête de marbre, ou petit singe, selon diverses hypothèses étymologiques). On en trouve aussi bien à l'extérieur de l'église (comme les gargouilles), qu'à l'intérieur sur les chapiteaux, les clés de voûte, ...

Certains se demandent si elles ne seraient pas parfois une simple espièglerie de sculpteur ! Peut-être est-ce le cas pour le surprenant «chieur» de l'église d'Orbe qui a de nombreux frères dans les églises française !



Eglise d'Orbe



La **chaire** (1785-87) est un objet remarquable, de style néo-classique (Louis XVI), dessinée peut-être par Michel-Vincent Brandouin (1733-1790), Veveysan d'origine huguenote, auquel on doit aussi les fontaines de la tour St-Jean et de la Place Orientale. Elle a été réalisée par David Schade, ébéniste de Vevey, qui avait également réalisé la chaire de Ste-Claire vers 1778.

Elle remplaçait une chaire posée en 1540.

Le décor de la cuve comprend des draperies et un bandeau de grecques.

L'abat-voix (qui permet à la parole de ne pas trop se perdre dans les voûtes) est orné de guirlandes, de chaînes et d'une vasque. Le cul-de-lampe, sous la cuve, est en feuilles d'acanthe.

Ce travail de l'ébéniste Schade est une belle performance : la cuve est circulaire (et non polygonale avec des panneaux plats) ce qui est unique pour cette époque dans le canton. L'artisan a d'ailleurs reçu gratuitement la «grande bourgeoisie» de la ville en récompense pour cette chaire «très bien exécutée, avec beaucoup de goût, que même, loin de s'être borné au plan, il y avoit ajouté des articles d'embellissement qu'il avait cru nécessaire».

- Grandjean, p. 462-471

C'est la comparaison avec le buffet de l'orgue, dessiné par Brandouin, qui permet de penser qu'il pourrait être l'auteur du dessin de la chaire, ce qu'aucune source ne confirme.

Brandouin est un peintre très connu à l'époque, qui a voyagé et s'est fait connaître en Angleterre. Il est l'auteur des projets des fontaines de St-Jean et de la place Orientale. La ville lui octroie également gratuitement la bourgeoisie en 1790. Mais le banquet de réception de cet honneur lui vaut une indigestion dont il meurt peu après...

- *Le refuge huguenot en Suisse,* cat. de l'exposition, Musée historique de l'Ancien-Evêché, Lausanne, 1985, p. 212-217
- AUBERSON David, DEVANTHERY Ariane, GERHARD Yves, GUIGNARD Yves, *Entre Arts et Lettres, trois siècles de rayonnement culturel autour de Vevey et Montreux,* Infolio, Gollion, 2018, p. 36-39

La chaire (du latin *cathedra* – repris du grec = le siège, qui nous a donné cathédrale – siège de l'évêque, et chaise) est une tribune indispensable dans un grand édifice, du moins jusqu'à l'invention de l'amplification. Elle permet à l'orateur d'être bien vu et entendu de l'ensemble de ses auditeurs. Les réformés, qui font de la prédication le centre primordial du culte, ne sauraient s'en passer. Ils en font même un objet d'art, un peu en contradiction avec la sobriété qu'ils préconisent par ailleurs. Mais les pasteurs actuels, pour éviter le côté écrasant d'un message imposé de haut, prêchent, avec un micro, depuis un ambon plus au niveau de l'assistance.



L'**orgue** est placé sur une galerie néogothique aménagée en 1883. Elle a été débarrassée de sa décoration d'anges et de chimères en 1932, et d'arcades latérales en 1954.

Un orgue est mentionné dans l'église en 1470. Il faut attendre 1776 pour la construction d'un orgue par le facteur Simon Scherrer, Toggenbourgeois établi à Genève. Il est aussi le créateur de l'instrument de Ste-Claire. Dans les deux cas, les buffets néo-classiques sont dessinées par Michel-Vincent Brandouin (voir ci-dessus). Modifiés par la suite, ils ont tous deux retrouvé leur forme d'origine (1953 à St-Martin, 2023 à Ste-Claire).

En 1883, sous l'impulsion de Henri Plumhof, organiste titulaire, un nouvel orgue est construit par le Lucernois Friedrich Goll, dans un buffet conservé mais élargi (*supra*, photo chap. 7-8)

En 1953, l'instrument actuel (facteur zurichois Kuhn) retrouve les dimensions du buffet originel. Il compte 3 claviers, 32 notes au pédalier, 48 jeux, 3400 tuyaux et fonctionne avec une traction mécanique. Il a été révisé en 1991.

- Description technique détaillée : https://orgelverzeichnis.ch/VDProfile3a/vd_vevey_smartin.htm

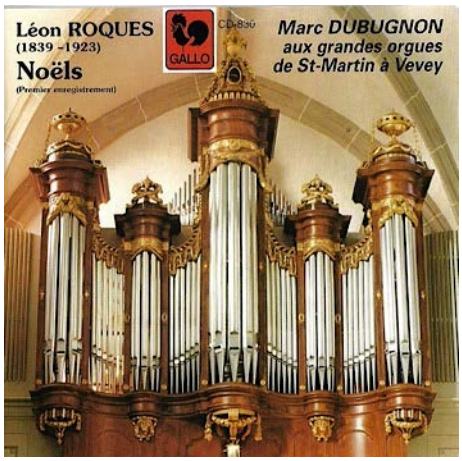

Le mot orgue (du grec *organon*, latin *organum*, instrument) est masculin (depuis le XVIIIe s.), mais féminin au pluriel, surtout lorsqu'il désigne un instrument particulièrement important (grandes orgues). Pour St-Martin on trouve aussi bien l'orgue que les orgues, et même parfois les grandes orgues...

... par exemple sur la pochette de ce CD de 1994 ! (Marc Dubugnon aux grandes orgues de St-Martin à Vevey, *Noëls de Léon Roques*)
- sur youtube : https://music.youtube.com/playlist?list=OLAK5uy_m9JvMm8g9G74yzHmcDRyb7pile-ES-myUI

La «Société des concerts de St-Martin», fondée en 1976, contribue à la valorisation de cet instrument (et de celui de Ste-Claire) en y organisant régulièrement des concerts.
- https://concerts-st-martin-vevey.ch/

L'orgue est évidemment mis en évidence lors des cultes et des autres cérémonies de la paroisse réformée. Lors des mariages et cérémonies funèbres, il doit aujourd'hui souvent céder la place à des enregistrements de musique et de chansons contemporaines, rarement religieuses.

En 1977, le groupe britannique de rock progressif **Yes** utilise l'orgue de St-Martin pour deux plages de son 8e album *Going for the One* enregistré par un studio de Montreux. *Awaken* et *Parallels* sont enregistrés à Montreux, avec Rick Wakeman sur le *pipe organ at St Martin's church*, relié au studio par un raccordement téléphonique haute fidélité !

- wiki english : https://en.wikipedia.org/wiki/Going_for_the_One
← Pour entendre *Awaken* (orgue de St-Martin entre 7'20" et 10'30") : https://www.youtube.com/watch?v=59feSG8U5EQ

La réédition de l'album, en 2003, propose quelques titres en bonus, dont *Vevey* enregistré en 1991 (enregistré à St-Martin ? Pas trouvé l'information)
→ Pour entendre *Vevey* : https://www.youtube.com/watch?v=XOe302lgVN8

Les réformés et la musique

Dans leur souci de culte dépouillé, les réformés ont tout d'abord prohibé l'orgue qui prenait trop de place par rapport à l'acte de foi qui doit rester sans emballage émotionnel et artistique. Zwingli le surnommait d'ailleurs «cornemuse du diable» ! Les calvinistes notamment chantent uniquement des psaumes (soit des textes bibliques), sur des mélodies simples, à l'unisson, *a capella*, en français et en faisant participer toute l'assemblée, y compris les femmes. L'essentiel n'est pas que ce soit beau ou solennel, mais que ce soit sincère et réfléchi ! Jusqu'au XXe siècle, leur recueil de chants sera d'ailleurs nommé «Psautier» même s'il contient aussi quelques cantiques tirés de la Bible. On y ajoute parfois un accompagnement d'instruments à vent.

Et pourtant, dans la Bible, les psaumes sont accompagnés d'instruments à cordes, de flûtes, (Psaumes 4.1, 5.1, ...). «Vous tous habitants de la terre ! Faites éclater votre allégresse et chantez ! Chantez à l'Eternel avec la harpe ; avec la harpe chantez des cantiques. Avec les trompettes et au son du cor, poussez des cris de joie devant le roi, l'Eternel !» (Psaumes 98.4-6). Les Luthériens, plus portés sur la musique, conservent les orgues et enrichissent leur répertoire de chorals majestueux («C'est un rempart que notre Dieu» par exemple, paroles et musique de Luther), avec le soutien notamment de l'orgue. Au début du XVIIIe s, les luthériens J.-S. Bach et G.-F. Haendel (à qui on doit «A toi la Gloire»), avec d'autres, enrichissent le répertoire, notamment pour l'orgue.

Les calvinistes se rapprochent peu à peu de cette dimension musicale. Au milieu du XVIIIe s., les orgues font leur apparition, et même de façon grandiose, par ex. à la cathédrale de Lausanne (1733, par Simon Scherrer). Problème : le savoir-faire a disparu dans les pays calvinistes et il faut donc faire appel à des facteurs d'orgue alémaniques, allemands, flamands ou alsaciens. Ce qui a encore été le cas pour les rénovations récentes à St-Martin et Ste-Claire.

Les réformés «puristes» considèrent cependant que l'orgue ne doit pas «étourdir acoustiquement» les fidèles et que les organistes «devraient éviter de prendre leur service au temple pour une prestation de concert» ! (Reym, p. 228)

- Musée virtuel du protestantisme : https://museeprotestant.org/parcours/artistes-protestants-musique/
- Wiki, article *Musique dans les Eglises réformées*
- Grandjean, p. 502-508
- Reym, p.226-229

9.1. Chapelle de Musard, puis de Joffrey et Hugonin





Armoiries de la famille de Joffrey. Les Joffrey ont bâti l'actuelle Cour au Chantre (1525-29)

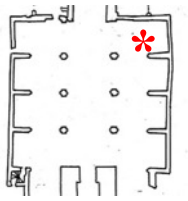

- «Je te Celebrerai sur le luth à dix cordes»
Reprise approximative de Psaumes 33.2 : «Célébrez l'Eternel avec la harpe, célébrez-le sur le luth à 10 cordes».
Dans les psaumes, la distinctions entre les instruments à cordes n'est pas très claire : cithare, harpe, lyre, luth. Les traductions de ce passage proposent : la harpe et le luth (Segond, Darby, Chouraqui), la cithare et la harpe (TOB), la lyre et la harpe (français courant), la harpe et la lyre (Jérusalem). Le vitrail choisit le mot luth et le représente en forme de harpe à dix cordes. Les instruments de l'ancien Israël étaient probablement à cordes sans caisse de résonnance. Le luth et la cithare ont évolué chez les arabes vers les violons et guitares actuels.

- «Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants (...) mais qui qui trouve son plaisir dans la loi de l'Eternel (...) Il est comme un arbre Planté près d'un courant d'eau qui donne son fruit en sa saison». (Psaumes 1.1-3)



© *Musée historique de Vevey ; photo Edouard Curchod*

Cette **mosaïque** d'Ernest Biéler (posée en 1942) a été recouverte de papier peint lors des travaux des années 1990. Mal éclairée de par son emplacement (surtout après la pose des vitraux de... Biéler quelques années plus tard), jugée peu esthétique, elle ne rendait pas honneur au talent du peintre.

Un iconoclasme doux et réversible, puisque l'œuvre reste disponible pour les générations futures !

Biéler l'avait conçue pour un emplacement très en hauteur dans l'église St-François de Lausanne dont il créait les vitraux. Mais elle a été refusée par les maîtres d'œuvre lausannois et Biéler l'a proposée à Vevey.

Elle représente un Christ, imberbe, bénissant, en majesté, accompagné de deux anges prosternés.

Elle est accompagnée d'un cartouche

JE SUIS VENU COMME UNE LUMIÈRE
DANS LE MONDE
DON DE RECONNAISSANCE ENVERS DIEU
QUI PROTÈGE NOTRE PAYS
1291 - 1941

C'est un témoignage de reconnaissance, à l'occasion du 650e anniversaire de la Confédération, pour la protection divine accordée à la Suisse pendant la guerre. «Ce Christ jeune doit donner du courage aux hommes inquiets», dit Biéler.

- Vibiscum, n°13-2010, p. 126-31 : PIGUET Henri, *A Saint-Martin, une mosaïque effacée.*

9.2. Chapelle de Tavel



Cette chapelle était autrefois dotée d'un caveau familial privé, dont l'entrée (portion de voûte) reste partiellement visible depuis l'extérieur (*supra* p. 15, à g. sur la photo du mur «pas rectiligne»).





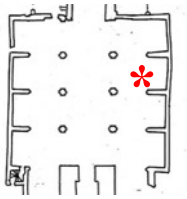

La famille de Tavel a soigneusement marqué son territoire en multipliant ici ses armoiries.
(Voir aussi *infra* p. 44-45)

- «Je suis errant comme une brebis perdue : cherche ton serviteur, car je n'oublie point tes commandements». (Psaumes 119.176) C'est évidemment un texte qui appelle en écho la réponse de Jésus : Je suis le bon berger... (voir le vitrail d'en face ! *Supra* p. 27).

- «Comme un cerf brame après le courant des eaux, ainsi mon âme soupire auprès de toi, ô Dieu.». (Psaumes 42.2)

La plupart des traductions parlent ici en fait d'une biche, y compris la traduction Segond, dont sont repris les textes de vitraux de St-Martin. L'artiste a-t-il été influencé par les paroles proposées par le *Recueil de psaumes et cantiques à l'usage de l'Eglise nationale du canton de Vaud* à la fin du XIXe s. : «Comme un cerf altéré brâme après le courant des eaux, ainsi soupire mon âme...».

Quoi qu'il en soit, il s'agit bien d'une métaphore de la soif spirituelle.

Les deux animaux sont ici placés dans un décor qui évoque largement plus nos Alpes que les pays bibliques !

Et on a oublié que, dans la nature, lorsqu'un cerf brame au bord de l'eau, ce n'est pas parce qu'il a soif !



9.3. Chapelle de Preux, puis de Blonay

Armoiries de la famille de Preux



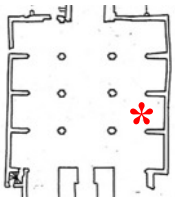

- «Je lève les yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?» (Psaumes 121.1).

Difficile de dire pourquoi lever les yeux vers les montagnes plutôt que vers le ciel ! Est-ce une allusion à la «Montagne de l'Eternel, son lieu saint» (Psaumes 24.3) ? Ou à la Montagne de Sion-Jérusalem (Psaumes 2.6 et 48.2-3) ? Ou au mont Sinaï sur lequel Dieu rencontre Moïse (Exode 19) ?

Si la montagne du vitrail est plutôt sombre et désolée, elle mène à la lumière.

- «Je t'aime, ô Eternel ma force ! Eternel, mon rocher, ma forteresse, mon libérateur !» (Psaumes 18.2-3).

La foi donne une assise solide pour tendre la main à Dieu.



9.4. Chapelle de la ville

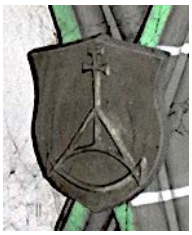

Armoiries non identifiées

- «Quand je contemple les cieux, ouvrage de tes mains, la lune et les étoiles que tu as créées : qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui ?» (Psaumes 8. 4-5)

Dieu si grand, si puissant, s'intéresse à l'humain qui n'en revient pas !

- «Ta Parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier» (Psaumes 119.105).

Ce psaume (le plus long chapitre de la Bible) précise que cette parole de Dieu est un ensemble de commandements exigeants.

Cette chapelle servait essentiellement de passage et appartenait à la ville et non à une famille. Elle comportait une porte, «la porte des femmes» , murée après l'ouverture de la nouvelle porte dans la chapelle de Tavel (*supra* p. 16 ; *infra* p. 45).

On peut rappeler ici que, jusqu'au XIXe s. (date à trouver pour Vevey), les hommes et les femmes sont séparés pour le culte. Ces dernières étaient en général placées en retrait par rapport à la chaire.



Armoiries de La Tour-de-Peilz. Les autorités de la ville voisine avaient leur place à St-Martin, puisque propriétaires (et responsables) de ¼ de la nef et du clocher. Cela est d'ailleurs rappelé sur la cloche de 1603 (*infra*, p. 45). Mais Vevey encaissait la totalité des collectes.

La Tour-de-Peilz faisait partie de la paroisse de Vevey depuis le Moyen Age. Des querelles incessantes, bien documentées dans les archives de l'époque bernoise, portaient sur le droit de sonner les cloches pour les enterrements des gens de la Tour, sur les frais d'entretien de l'église, alors que la ville voisine avait sa propre chapelle, sur l'attribution des bancs aux autorités, ... Elles ont pris fin en 1782 par une convention entérinant l'indépendance totale de la paroisse de La Tour-de-Peilz.

- Rec études, p. 85-89 ; Rec notice, p. 4-7

9.5. Chapelle de Crousilles, puis de Tavel



Armoiries de la famille de Crousilles

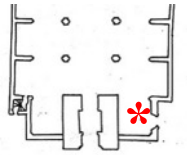



- «Je suis le pain de vie» (Jean 6.35). Phrase prononcée par Jésus après la multiplication des pains. Le vitrail représente la sainte cène.

- «Je suis la résurrection et la vie» (Jean 11.25). Phrase prononcée avant la résurrection de Lazare. Le vitrail représente l'Ascension.

- «Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur». Ce verset, repris du Psaume 118.26, se trouve dans les quatre évangiles (Matthieu 21.9 ; Marc 11.9 ; Luc 19.38 ; Jean 12.13) dans le cadre du récit de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. C'est cette scène des Rameaux que le vitrail représente.

Armoiries de la famille de Tavel, combinées avec celles des de Diesbach

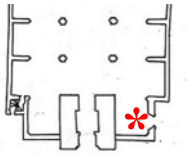



NOBLE ETIENE DE TAVEL, FILS DE MICHEL,
ET DE IEANE ANTHONE DE LUTRY, BOURGE[OIS]
ET DU GRAND CONSEIL DE LA VILLE ET REPUBLI[QUE] DE BERNE
SI DEVANT CAPITANE AU REGMENT SUISSE DERLACH AU
SERVICE DE LOUY XIII ROY DE FRANCE ET DE NAVARE
S[EI]G[NEU][R] DE DIGNENS, DE VILARS SOUS YENS, DE LUSEY, DE ST
MARTIN DE VAUX (1) ET COSEIGNUERS DE LULLY ET AUTRES
LIEUN, DONZEL(2) ET ELISABETH DE DESBACH
SA FEMME AN·1653·NO

L'inscription consacre l'union d'Etienne de Tavel et Elisabeth de Diesbach

Noble Etienne de Tavel, fils de Michel et de Jeanne Anthone de Lutry, bourgeois et (membre) du Grand conseil de la ville et république de Berne. Précédemment capitaine au régiment suisse d'Erlach au service de Louis XIII roi de France et de Navarre
Seigneur de Denens, de Villars-sous-Yens, de Lussy, de St-Martin de Vaux (1)
Co-seigneur de Lully et d'autres lieux, jeune seigneur (2),
et Elisabeth de Diesbach sa femme en l'an 1653

(1) Seigneurie de St-Martin-du-Chêne, sur le vallon des Vaux, où subsiste un donjon situé dans la commune de Molondin.

(2) Donzel, du latin *dominicellus*, jeune seigneur, a la même origine que damoiseau. Au féminin : donzelle et damoiselle. A l'origine, ce mot désignait un jeune pas encore adoubé chevalier. Dans les terres bernoises ce mot, en allemand *Junker,* était globalement utilisé pour les patriciens.

Les **stalles** du XVIIe siècle conservées ici témoignent à la fois de la forte discrimination sociale dans l'église (et l'Eglise !) de l'époque bernoise. Les bancs des notables sont de belles œuvres d'ébénisterie. Elles sont (ce qui est repris des églises du Moyen Age) constituées de sièges relevables munis de **«miséricordes».** Si l'on doit se lever pour prier ou chanter, on relève le siège et on bénéficie d'un discret dispositif qui permet de poser son séant tout en donnant l'impression qu'on est debout !



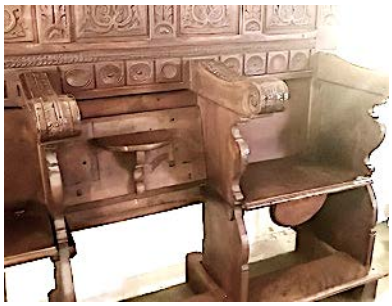

La **famille de Tavel** a durablement fait partie des notabilités veveysannes. Issue des Métral de Rue (FR), alliée Tavel par la suite, elle est bourgeoise de Vevey depuis 1335. Elle a bâti (vers 1540) puis agrandi, puis mis au goût du jour (1681 et 1717-30) l'imposante maison bernoise qui sera surnommée «le Château». Comme les familles nobles du Pays de Vaud, les Tavel s'intègrent à la gouvernance bernoise (bourgeoise de Berne en 1629). En 1733, Etienne Sigismond de Tavel devient bailli de LLEE à Chillon. Il en profite pour vendre, en 1734, le château veveysan à LLEE pour y installer le baillage. Heureux de ne plus subir l'inconfort du château et l'éloignement du château de Chillon, ses successeurs résideront dans cette maison jusqu'à leur départ forcé en 1798. Après diverses péripéties, le Chateau sera racheté par la Confrérie des Vignerons en 1986. On y trouve aujourd'hui le Musée historique de Vevey et celui de la Confrérie.

Le nom Tavel pourrait venir du vieux français *tavel* (du lat. *tabula*, table) qui désignait un tissu et l'artisan qui en fabriquait. La roue de ses armoiries reprend celle de la commune de Rue (toponymie : du latin *rota*, la roue)

- wiki, article *Famille de Tavel*
- DHS, article *de Tavel (BE)*
- brochure *Le Château, la Belle Maison de Vevey*, éditée par le Musée historique de Vevey (sans date)

Au sujet de la **Porte,** voir *supra*, p. 16.

10. La Crypte



La crypte n'est ouverte qu'aux détenteurs d'un accès à la sacristie.

Les fouilles conduites vers 1900 ont permis de dégager une portion des fondations de la façade est de l'église romane du XIe siècle. (*supra*, 2.1.B)

On y voit donc celles l'abside principale (du chœur). Elle a été aménagée pour recevoir de petits groupes dans une atmosphère intime qui convient à la spiritualité actuelle de réformés qui n'hésitent pas à y exposer des icônes ! La table de communion est celle de l'ancienne chapelle de l'église libre à la rue du Panorama. *(à vérifier + trouver d'où elle provient... !).*



On se trouve ici dans un espace excavé vers 1900, un peu en-dessous du sol de l'église romane (niveau de la base des ouvertures) et non dans une crypte utilisée depuis le Moyen Age. Cependant, les archéologues pensent que cela avait peut-être été un projet avorté, ce qui expliquerait la présence d'ouvertures au ras du sol ancien.



A l'ouest, on peut voir des vestiges (encadrements de tombes, bases des piliers) dégagés lors des fouilles de 1989-90.



L'imposant (300 kg) bloc de calcaire sculpté exposé dans la crypte est considéré comme une représentation (Ier-IIe s.) du dieu romain **Silvanus** (Silvain ou Sylvain), assimilé au dieu gaulois Sucellos, lié aux forêts et aux champs. Sa tête et sa barbe sont rattachés à un feuillage en volutes ou palmettes. L'échancrure sous sa bouche fait penser qu'il s'agit d'un acrotère, décoration à la pointe du fronton d'un temple. La pierre serait un calcaire (de Divonne) comme celles des temples de Nyon. Elle pourrait avoir été récupérée dans les ruines, au Moyen Age, et transportée par bateau à Vevey comme matériau de base dans les fondations de St-Martin. Une pratique courante au Moyen Age.

Les archéologues n'en sont pas tous sûrs : ce Silvanus ne serait-il pas l'unique vestige d'un temple érigé à Vevey à l'emplacement de l'église chrétienne ultérieure ? De quoi conforter la thèse de la continuité cultuelle du site (*supra*, p. 13). C'est tentant mais sans confirmation archéologique !

Trouvé en 1777 près de Ste-Claire, l'autel dédicacé à *deo silvano*, exposé à l'Hôtel de Ville (copie dans la vitrine archéologique à la rue Ste-Claire), est une sorte d'*ex voto* individuel d'un soldat romain. Il ne prouve pas l'existence d'un temple de Silvanus à Vevey.

Un mystère : pourquoi Silvanus porte-t-il une croix sur la tête ? Aurait-il été «christianisé» ultérieurement ?

- wiki, article *Sylvanus (mythologie)*
- Martin: *L'autel dédié au dieu Silvain*. En ligne : jfmhistoire.ch/vevey

11. Les Cloches de Saint-Martin

La Bible ne parle pas de cloches et de clochers. C'est à partir du Ve s. qu'on voit apparaître, en Italie, des campaniles qui permettent de convoquer les fidèles plus efficacement qu'avec des grelots et clochettes ou sonnettes, connus eux dès l'Antiquité. Les clochers prennent ensuite de la hauteur, en partie pour relever le prestige d'un commanditaire ou d'une communauté. Et la technologie permet de fondre des cloches de plus en plus grosses à partir de la fin du 1er millénaire. Le clocher est souvent chargé d'autres fonctions, notamment le guet (par exemple pour les incendies) et sert de repère à distance dans le paysage. Les cloches sonnent les offices (messe), les temps de prière (angelus), les alarmes (tocsin), les enterrements (glas), et les heures. Des fonctions qui ont moins de sens aujourd'hui avec le développement des autres moyens de communication et dans le brouhaha des journées en ville. Après avoir rythmé utilement la vie des populations pendant des siècles, les cloches sont devenues un élément contesté du paysage sonore, notamment la nuit.

Si l'on n'a pas d'informations sur la forme et l'emplacement des clochers de St-Martin jusqu'à la fin du XVe s., on trouve mention, dans les comptes de la ville, d'achats de métal pour fondre une cloche, ou pour réparer le clocher. Les fouilles de 1989-90 ont mis au jour, dans le bas-côté nord, des vestiges de moules à cloches du XVe s.



Moule à cloche ; fouilles de 1989.

Les réformés n'ont pas fait disparaître les clochers et les cloches. C'est même parfois (comme à Yverdon) le seul élément qu'ils ont conservé de l'ancienne église catholique. Les cloches n'étaient pas un objet de vénération incompatible avec la foi réformée et leurs fonctions utilitaires constituaient en elles-mêmes une raison de les conserver.

Clocher de St-Martin : voir *supra* p. 16-17

- wiki, articles *cloche* et *clocher*
- Rec notice, p. 10-12, qui reprend les informations de Ceresole, p. 149-150







La plus ancienne version connue des armoiries de Vevey avec les deux V.

- Martin : *Armoiries et couleurs de Vevey ;* en ligne : www.jfmhistoire.ch/Vevey

La plus grosse et la plus ancienne - 1603

SIT DOMINI UNIUS BENEDICTUM IN SAECULUM NOMEN
VIVIACUM ET TURRI PELIA VIVAT AMEN
Que le nom du Dieu unique soit béni dans le siècle.
Que vive Vevey et Tour de Peilz Amen

Ecussons accolés de Vevey et La Tour
Cartouche avec les armes de l'Empire (aigle à deux têtes)
et deux écussons de Berne

MANUS DOMINI MANET IN AETERNUM
La main (= l'intervention) de Dieu subsiste dans l'éternité

J'APPARTIENS 3 PARTS A VIVEY ET LE 4 A LA TOUR [1]

Trois feuilles de sauge – tête d'ange – date de 1603

ZUR GOTTES EHR HAT MICH GOSSEN
ABRAHAM ZEHNDER VON BERN UNVERDROSSEN
Pour honorer Dieu A. Zehnder de Berne m'a coulée de bonne grâce

[1] Vevey – La Tour : voir *supra* p. 44



La cloche qui sonne midi
Refondue en 1887 à partir d'une ancienne, de 1602

LA CLOCHE QUE J'AI REMPLACEE AVAIT ETE FONDUE PAR PIERRE GUILLET EN L'AN 1602 ET A ETE MISE HORS D'USAGE LE 7 AVRIL 1887

Ecusson de Vevey

GLOIRE A DIEU DANS LES CIEUX PAIX SUR LA TERRE
COMMUNE DE VEVEY MDCCCLXXXVII

AU SEIN DE L'ETHER BALANCEE,
TU DOIS, HABITANTE DES CIEUX,
EN HAUT ELEVER LA PENSEE
DES MORTELS AU CŒUR OUBLIEUX

FONDEURS RUETSCHI & Cie A AARAU, 1887



1887

HEUREUX LE PEUPLE DONT L'ETERNEL EST LE DIEU Ps CXLIV

Ecusson de Vevey

COMMUNE DE VEVEY1887

VOLEZ NOBLES ACCENTS D'UNE SAINTE HARMONIE
POUR PROCLAMER AU LOIN LA GLOIRE DU SEIGNEUR !
CELEBREZ HAUTEMENT SA BONTE INFINIE
ET PORTEZ VERS LES CIEUX UN HYMNE EN SON HONNEUR !

FONDUE PAR RUETSCHI & Cie A AARAU, 1887



La plus petite (refondue en 1887)

QUE TOUT CE QUI RESPIRE LOUE LE SEIGNEUR

COMMUNE DE VEVEY 1887

JE SUIS LE CHANT DE LA SOUFFRANCE
DANS NOS REGRETS ET NOS DOULEURS
JE SUIS LE CHANT DE L'ESPERANCE
POUR ESSUYER VOS YEUX EN PLEURS

FONDUE A AARAU PAR RUETSCHI & Cie, 1887

Mécanisme du carillon



Pour voir et entendre sonner
les cloches de St-Martin :
quasimodosonneurdecloches.ch

12. Annexe. Jonas sur une boucle de ceinture du VIIe siècle

Les fouilles de 1989-1990 ont révélé, parmi les 845 sépultures répertoriées dans le sous-sol de l'intérieur de l'église actuelle, une cinquantaine de tombes datables de plusieurs siècles avant l'église romane bien attestée archéologiquement (XIe siècle). La superposition des sépultures et des bâtiments des différentes époques a perturbé (et en bonne partie détruit) les couches archéologiques. Mais de minces vestiges de murs permettent de penser qu'un petit édifice se trouvait là peu après la fin de l'époque romaine, avec vocation funéraire, même si certaines tombes étaient à l'extérieur. Ces sépultures sont tantôt en pleine terre, tantôt dans des coffres en dalles ou en murets, plus rarement en cercueils de bois. Aucun sarcophage monolithique n'a été retrouvé. La datation est compliquée par l'absence de traces de vêtements, de bijoux ou d'offrandes. Deux exceptions : un bracelet d'enfant en bronze qui n'a pas pu être daté et une garniture de ceinture en bois de cervidé (élan ?).

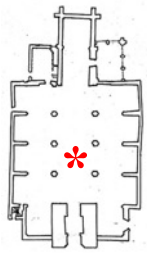

Cet objet se trouvait dans un caisson en dalles avec couvercle, sur le côté gauche du bassin d'une femme d'environ 50 ans, avec un caractère mongoloïde qui pourrait rattacher la défunte aux Burgondes qui avaient été en relation avec les Huns. A part le squelette et la garniture en os, aucun autre objet ou trace de vêtement, n'a été retrouvé, pas même un élément de la ceinture. Le type de la tombe, la position du corps, la scène représentée permettent de dater l'objet du milieu du VIIe s. La «tombe 659» se trouvait en plein centre de la nef actuelle avec la même orientation. Le corps était couché sur le dos, la tête à l'ouest comme pour regarder vers l'est. On ne peut assurer que la sépulture se trouvait à l'intérieur d'une église, mais le fait que l'église actuelle est manifestement établie sur ces vestiges parle en faveur d'une continuité des édifices depuis le VIIe siècle au moins.

Dans ce cas, cette femme occupait une place d'honneur ! Etait-ce une épouse d'édile ? Une religieuse ? Une Veveysanne ? Une voyageuse décédée ici ? En tous les cas, cet objet est le plus ancien témoignage avéré de la présence de chrétiens à Vevey.

Des garnitures de ceintures de l'époque burgonde ont été retrouvées en grand nombre dans le canton de Vaud. Elles sont souvent ornées de thèmes bibliques, mais elles sont le plus souvent en métal : fer damasquiné ou bronze. Celle de St-Martin est donc un objet rare. Il a conservé ses rivets de bronze argenté.

L'histoire de Jonas, une sorte de parabole constituant le livre homonyme de l'Ancien Testament, est celle d'un prophète mandaté par Dieu pour appeler à la repentance les habitants de Ninive, dont la vie est dissolue. Une mission refusée par Jonas qui s'enfuit en bateau. Au cours d'une tempête, les marins le jettent à l'eau pour sauver le bateau de la colère divine. Un grand poisson l'engloutit et le vomit sur le rivage trois jours plus tard. Jonas accomplit alors sa mission avec succès. Dieu suspend le châtiment de Ninive. Cela fâche Jonas qui va bouder dans une cabane parce qu'il ne comprend pas le pardon de Dieu. Jésus utilise cette histoire pour annoncer que sa résurrection au 3e jour sera le signe du pardon divin (Matthieu 12.38-41 ; Luc 11.29-32). Dans l'iconographie chrétienne, l'histoire de Jonas devient parabole, à la fois ou en alternance, de la miséricorde divine et de la mort et résurrection du Christ.

- AUBERSON Laurent, *L'église de Saint-Martin à Vevey au Haut Moyen Age et la découverte d'une garniture de ceinture en os gravé,* in Archéologie suisse, 14-1991-4, p. 274-279 ; MARTIN Max, *Die beinerne Gürtelschnalle mit Szenen aus der Geschichte des Propheten Jonas,* ibid. p. 279-292. En ligne : https://www.e-periodica.ch/digbib/view?pid=ars-004%3A1991%3A14%3A%3A283
- Vibiscum, n°5/1995, p. 125-138, PIGUET Henri, *Dans une tombe de l'église Saint-Martin, une image du Paradis.* N° 8/2000, p. 348-350, PIGUET Henri, *A propos du «Jonas» de l'église St-Martin, nouvelles interprétations.*

La garniture de ceinture exposée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne (photo JFM)
dimensions 14,2 x 5,4 cm

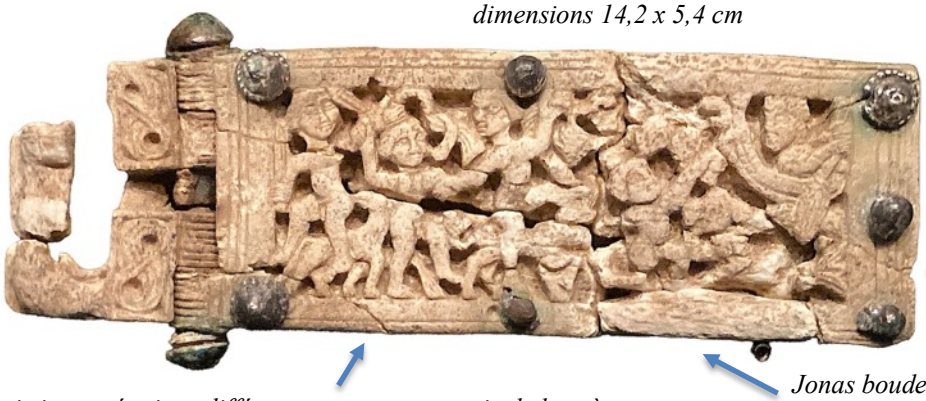

Le bateau et son pilote

Le gros poisson en train d'avaler (ou de vomir) Jonas

Jonas boudeur dans sa hutte, et à l'ombre d'une plante que Dieu a envoyée (Jonas 4.1-7)

Trois interprétations différentes pour cette partie de la scène :
- les Ninivites font pénitence en se couvrant de sacs et même les animaux, ici des moutons, jeûnent (Jonas 3.5-9 ; hypothèse la plus plausible ;
- danses lascives à Ninive avant l'intervention de Jonas ;
- les Ninivites se découvrent des sacs et dansent pour fêter la miséricorde divine – une image de paradis ? (absente du livre de Jonas).

Pour voir l'objet en 3D : https://sketchfab.com/3d-models/bone-belt-buckle-from-vevey-7th-c-ad-bd3c5def6cd24706b95e9e4790edc655

13. Méditation et prière, à la lumière des vitraux de St-Martin



Je suis un protestant qui ne vénère et n'invoque pas les saints, pas même saint Martin.

Mais j'aime le vitrail du chœur qui s'impose à ma vue et à mes pensées chaque fois que j'entre dans cette église ! Il enrichit ma réflexion sur ma foi et sur ses implications dans ma vie.

«Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta pensée». C'est le premier et le plus grand commandement de la loi. Et voici le second qui lui est semblable : «Tu aimeras ton prochain comme toi-même». De ces deux commandements dépendent toute la loi et les prophètes (Matthieu 22.37-40). De cette parole de Jésus-Christ découlent pour moi toute la théologie et toute l'éthique, individuelle et sociale.

Dans l'évangile de Luc (10.29-35), Jésus complète cette parole par la parabole du *Bon Samaritain* qui répond à la question : *«Qui est mon prochain ?»* : un habitant de Samarie prend en charge un blessé judéen, bien que leurs deux peuples soient alors dans une profonde hostilité. L'amour du prochain, c'est concrètement un partage des ressources entre la personne qui a le moyen d'aider et celle qui a besoin d'aide, sans exclusive, sans préférence nationale, sans calcul.



Très proche du récit du Bon Samaritain, le geste de partage du soldat Martin est exemplaire à plusieurs titres.

- C'est un geste de charité individuelle qui supplée l'absence de secours d'urgence et d'un état social à cette époque. L'Etat-Providence actuel compense évidemment cette carence, au moins partiellement, sans nous dispenser d'actes individuels ; sans nous dispenser de défendre la justice sociale institutionnelle et d'y contribuer fiscalement ; sans nous dispenser de voir, autour de nous et dans le vaste monde, qu'il y a beaucoup de prochains que nous avons la possibilité d'aimer et d'aider.

- Comme l'action du Bon Samaritain, celle du soldat Martin est le geste réaliste d'une charité possible, d'un partage, et non un dépouillement total qui demanderait de l'héroïsme.

- C'est le geste gratuit d'un croyant (encore «catéchumène» en fait) qui ne pratique pas la charité pour acheter sa place au paradis.

- C'est le geste d'un militaire qui n'utilise pas son épée pour tuer, pas même pour défendre son bien.

Cela cadre parfaitement avec une autre parole de Jésus-Christ (Matthieu 25.34-46) : *Venez, vous qui êtes bénis de mon Père ; prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès la fondation du monde. Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi. Les justes lui répondront : Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger ; ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire ? Quand t'avons-nous vu étranger, et t'avons-nous recueilli ; ou nu, et t'avons-nous vêtu ? Quand t'avons-nous vu malade, ou en prison, et sommes-nous allés vers toi ? Et le roi leur répondra : Je vous le dis en vérité,* ***toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites.*** [La suite du texte annonce le feu éternel pour ceux qui n'ont pas donné à manger, à boire, ... à l'un de ces plus petits.]

Prière.



Seigneur,

Depuis des siècles, voire des millénaires, des femmes et des hommes expriment leur foi à Vevey et notamment ici au-dessus de la ville.

Ces gens ont parlé des langues différentes et n'ont pas partagé la même foi. Mais nous leur devons aujourd'hui cette église qui nous offre un extraordinaire cadre pour célébrer ensemble notre foi. Merci pour ces prédécesseurseurs, merci pour les bâtisseurs qui ont parfois démoli pour reconstruire plus beau et plus grand.

Ces prédécesseurs n'ont pas toujours été tolérants avec celles et ceux qui ne partageaient pas leur foi. Aide-nous à cultiver aujourd'hui la capacité de proclamer notre foi haut et fort, tout en vivant en paix avec celles et ceux qui ne la partagent pas.

Ces prédécesseurs n'ont pas toujours transformé le commandement d'amour du prochain en actes de partage, et encore moins en justice sociale. Aide-nous à l'appliquer aujourd'hui concrètement, en nous inspirant des exemples du bon Samaritain et du soldat romain Martin.

Merci pour nos prédécesseurs qui ont voué ce lieu à la mémoire de Martin de Tours, qui ont reconnu la valeur du geste de partage de son manteau avec un mendiant et de l'utilisation de son épée pour un geste concret d'amour du prochain. Aide-nous à nous rappeler que ce que l'on fait aux plus faibles et aux plus démunis, c'est à Jésus qu'on le fait.

Nous avons la chance de vivre dans un pays prospère et de prier dans une magnifique église ; aide-nous à partager notre chance et notre confort.

Seigneur, bénis cette ville et donne aux Veveysannes et Veveysans la capacité de se considérer réciproquement comme des prochains.

Saigneur, aide-nous à être des artisans d'amour, de justice et de paix.

Dans la confiance en ton fils Jésus-Christ.

Amen.

(J.-F. Martin, 2026)

Prières dans une optique catholique :
- choix de prières dont une «Béatitude de saint Martin» : https://www.lepelerin.com/chemins-pelerinages/le-chemin-de-saint-martin-4169/prier-saint-martin-3900
- prière de Charles de Foucauld : https://site-catholique.fr/index.php?post/Priere-a-Saint-Martin-du-Bienheureux-Charles-de-Foucauld

Jean-François Martin, auteur de ce cahier, est licencié en théologie (Lausanne, 1976). Il a enseigné à Vevey, dans la Zone Pilote puis à l'Etablissement secondaire (français, histoire, histoire biblique et culture chrétienne) de 1977 à 2014. Depuis sa retraite, il se consacre à sa passion pour l'histoire : il conduit des visites guidées historiques à Vevey (notamment de l'église St-Martin) et met ses travaux à disposition sur un site personnel, consacré à ses sujets de prédilection, notamment Vevey, la gymnastique et le socialisme chrétien romand.

Contact (informations, visites, ...) : jfm@jfmhistoire.ch

JFM HISTOIRE
jfmhistoire.ch
jfmhistoire.ch/gymnastique
jfmhistoire.ch/vevey
jfmhistoire.ch/socialisme-chretien
jfmhistoire.ch/divers
jfmhistoire.ch/opinion

Ce cahier a été conçu au départ comme documentation personnelle pour les visites guidées de St-Martin. Cela explique son contenu et son organisation.

Site paroissial de l'église St-Martin
https://saintmartinvevey.ch/

Site de Vibiscum, Association des amis du vieux Vevey
https://www.vibiscum.ch/

Table des matières

p. 2	1.1.	Références générales et pour en savoir plus
	1.2.	Visite de l'église
	1.3.	Rappel orthographique
	1.4.	Dimensions approximatives
p. 3	1.5.	Martin de Tours
	1.6.	Une église protestante dédiée à un saint catholique
p. 4	1.7.	Eglise ou temple Saint-Martin ?
p. 5	1.8.	D'autres églises, temples et lieux de culte de Vevey
p. 6	2.1.	Brève histoire archéologique de St-Martin
p. 8	2.2.	La Réforme dans le Pays de Vaud et à Vevey
p. 10	3.1.	Les vitraux et leurs inscriptions
p. 12	3.2.	Les monuments funéraires
	3.3.	Les régicides anglais
p. 13	3.4.	Les réfugiés huguenots
	3.5.	Pérennité d'un site funéraire et cultuel ?
p. 14	4.	Début de la visite : à l'extérieur de l'église
	4.1.	A l'est et au sud
p. 15	4.2.	A l'est et au nord
p. 16	4.3.	A l'ouest
	4.4.	Le clocher
p. 18	4.5.	La porte
	5.	En entrant dans l'église
p. 20	6.1.	Chapelle nord-ouest : chapelle baptismale (St-Jean-Baptiste), puis Cojonnay, puis du Conseil
p. 23	6.2.	Chapelle Cornill(i)at
p. 26	6.3.	Chapelle de Collomb, puis de Mellet
p. 29	6.3. Annexe.	Victor Hugo à Vevey : méditation sur les tombes de Ludlow et Broughton, et sur le lac
p. 31	6.4.	Chapelle de Musard
p. 33	6.5.	Chapelle de Joffrey
	7.	Le chœur
p. 37	7-8.	Le chœur et la nef autrefois
	8.	La nef
p. 42	9.1.	Chapelle de Musard, puis de Joffrey et Hugonin
p. 43	9.2.	Chapelle de Tavel
	9.3.	Chapelle de Preux, puis de Blonay
p. 44	9.4.	Chapelle de la ville
	9.5	Chapelle Crousilles, puis de Tavel
p. 46	10.	La crypte
p. 47	11.	Les cloches de Saint-Martin
p. 49	12. Annexe.	Jonas sur une boucle de ceinture du VIIe siècle
p. 50	13.	Méditation et prière, à la lumière des vitraux de St-Martin
p. 52		Table des matières



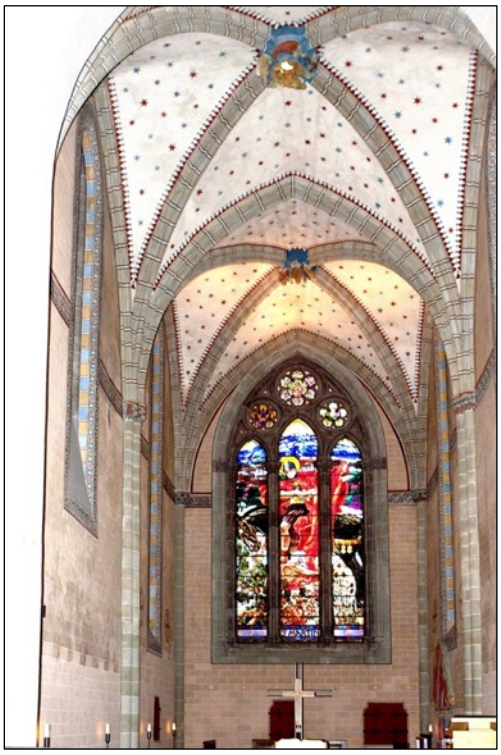

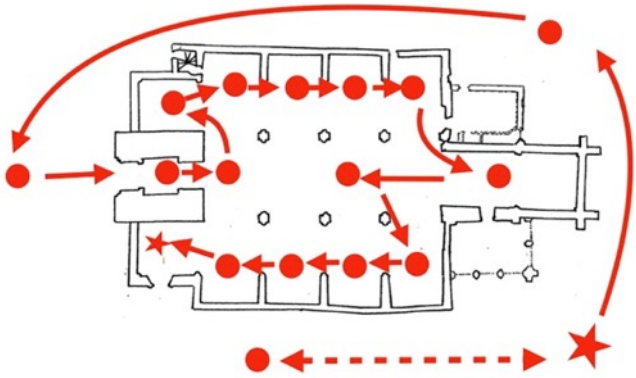

Proposition de déroulement d'une visite selon l'ordre des chapitres de ce cahier